

**7 1/2%**  
WOOD GUNDT  
692-4200  
**1 AN**  
25 000 \$ minimum  
**GARANTI**  
Taux sujet à modification

# LE SOLEIL

VOS ANNONCES  
CLASSÉES DE SOLITE  
**DE L'ARGENT**  
**SONNANT**  
647-3311

MARDI 17 DÉCEMBRE 1991

QUÉBEC, 95<sup>e</sup> ANNÉE, NO 347  
50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus TPS TVQ 50¢ Plus TPS TVQ

LE QUÉBEC

**C'est l'impasse entre Ryan et les mohawks de Kahnawake**

En refusant de démanteler les guérites, le conseil de bande a conduit dans une impasse les discussions sur la protection policière menées depuis plusieurs mois avec Claude Ryan. **A-3**



C.

QUÉBEC

**Une seconde victime dans l'incendie du Foyer Thivierge**

L'incendie du Foyer Thivierge a fait une seconde victime alors que Jean Fournier, 42 ans, est décédé hier après-midi à l'hôpital du Saint-Sacrement. **B-7**

LE CANADA

**Le Conseil privé congédie 4 commissaires fédéraux**

Maureen McTeer et trois autres commissaires ont été congédiés par le Conseil privé. Mme McTeer est l'épouse de Joe Clark... président du Conseil. **C-12**

LA MODE



C.

**Sens dessus dessous**

Les dessous prennent le dessus ! Sans vulgarité, la fine lingerie féminine tend à s'afficher de plus en plus. **C-1**

LE MONDE

**Selon Elstine, Gorbatchev doit partir avant la mi-janvier**

Le président russe Boris Elstine estime que Mikhaïl Gorbatchev devra quitter la présidence de l'Union soviétique d'ici la mi-janvier au plus tard. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-7, C-8 et C-9
Arts	C-5 et C-6
Bridge	C-9
Décès	C-11
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-12
Horoscope	C-9
Le Monde	A-9, A-10 et A-11
Les idées du jour	A-13
Mode	C-1 et C-2
Où aller à Québec	C-6
Pierre Champagne	B-7
Québec et l'Est	B-6, B-7, B-8, C-3 et C-4

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ennuagement en fin d'après-midi. Max. : près de -17. Demain : faible neige. **S-16**

## La gratuité passe au bistouri

### Une «facture-santé» de 725 millions \$ présentée aux contribuables

Pour combler un manque à gagner de 725 millions \$ au cours des cinq prochaines années, le ministère de la Santé et des Services sociaux propose de faire payer une partie des frais de santé par le contribuable.

LE SOLEIL

L'impôt-santé, frais d'utilisation des services hospitaliers d'hôtellerie et de repas, contribution de 5 \$ pour chaque consultation médicale, désengagement des programmes d'assurances des services dentaires et optométriques font partie des options proposées par le MSSS dans un document sur le financement des services de santé.

Des trois objectifs traditionnels des soins de santé au Québec, accessibilité, universalité et gratuité, seuls les deux premiers demeurent. Dans le document du MSSS, on ne parle plus de gratuité mais plutôt d'«équité de chances entre les personnes malades et non-malades».

C'est mercredi que le MSSS doit rendre public en conférence de presse son document sur le financement des services sociaux et de santé. Ce document sera largement diffusé dans le réseau, et servira de base de discussion à la commission parlementaire sur le finan-

cement des soins de santé, prévue en février.

Le manque à gagner de 725 millions \$, ou 145 millions \$ par an durant les cinq prochaines années, pourrait être plus grand encore, si le Conseil du Trésor impose au MSSS, comme il l'a fait à tous les autres ministères, une augmentation des dépenses limitée à l'IPC + 1%. Le MSSS a basé ses calculs sur une augmentation de 3% de son budget par

rapport au taux d'inflation (IPC : indice des prix à la consommation).

Jusqu'à maintenant, les dépenses de la santé des services sociaux (12 milliards cette année) sont pourtant sous contrôle, admet le MSSS dans son document de plus de 100 pages. La Commission Rochon, l'AHQ (association des hôpitaux du

Suite A-2, Bistouri...

Autre texte en page A-7

## Chrétien convaincu de faire élire 180 députés

Au lendemain d'une campagne électorale où il promettra un dollar plus bas et un gouvernement honnête et moins soumis à l'influence américaine, Jean Chrétien se voit déjà fort d'une majorité de 180 députés sur 295, dont 30 libéraux du Québec.

LE SOLEIL

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, M. Chrétien révèle que les chiffres du Parti libéral du Canada concordent avec ceux du sondeur Michael Adams, de la firme Environics, pour lui prédire une nette majorité.

Anxieux de vérifier si la réalité serait conforme à ses convictions, il presse les éditorialistes de réclamer des élections, se disant lui-même un peu gêné de le faire. «À votre place, moi, j'écrirais ça à tous les jours.»

Sur sa victoire, «aucun doute», dit-il. Prenez n'importe quel expert et regardez ça de près. On aura 30 sièges au Québec, 35 sièges. J'aimerais mieux en avoir 70 mais je n'en aurai pas 70. On va balayer... les sondages nous font balayer l'Atlantique, ils nous font balayer l'Ontario, on est premier au Mani-

Suite A-2, Chrétien...

Autres textes en page A-7 et A-13

## De la «médecine de corridor» à l'urgence du CHUL



Selon le docteur Jacques Brunet, directeur général du CHUL, 29 malades occupent des civières dans les corridors de l'urgence.

## 91 heures d'attente sur une civière à roulettes

La situation actuelle de l'urgence du CHUL «est intolérable et il importe de la corriger le plus tôt possible». L'hôpital demande donc à la population d'éviter de se présenter non seulement à l'urgence mais aussi aux consultations externes, au cours des prochaines semaines.

LE SOLEIL

Voilà le cri d'alarme que lance le directeur général du CHUL, le Dr Jacques Brunet. L'ad-

ministrateur a décidé d'exposer le problème au grand jour devant le branle-bas de combat qu'a déclenché un patient qui n'a pas du tout apprécié de passer 91 heures sur une civière avant d'avoir accès à une chambre.

M. Edgar Desrosiers, de Sainte-Foy, a convoqué la presse hier pour faire part de son indignation. Le septuagénaire était de retour chez lui depuis dimanche, après une semaine d'hospitalisation pour une pneumonie. Le fidèle ne met aucunement en cause le personnel soignant. Au contraire, «il est admira-



Edgar DESROSIERS

Suite A-2, Civière...

## Les Inuit maîtres chez eux sur 350 000 km carrés



OTTAWA — En vertu d'un règlement avec les Inuit sur la plus vaste revendication territoriale jamais faite au Canada, le gouvernement fédéral créera d'ici quelques années le territoire de Nunavut, une immense étendue nordique équivalente au cinquième du territoire canadien.

Les Inuit obtiendront les droits de propriété exclusive sur 350 000 kilomètres carrés du territoire du Nunavut (la Terre du peuple) qui est d'une superficie de 2 millions de kilomètres carrés et regroupe 17 500 Inuit, soit la grande majorité de cette nation autochtone. L'accord signifie que deux gouvernements territoriaux distincts géreront éventuellement les actuels Territoires du Nord-Ouest dont le gouvernement était partie à ces négociations.

La création officielle du Nunavut ne se fera pas avant cinq ou six ans à cause des délais de mise en oeuvre, croit John Amagoalik, conseiller constitutionnel pour le FTN, même s'il est prévu dans l'entente que le gouvernement canadien présentera au Parlement, avant la fin de 1992, un projet de loi créant le nouveau territoire.

Il y a encore des obstacles à franchir dont celui du plébiscite permettant aux Inuit d'endosser ou de dénoncer cet accord. L'entente signée en fin de se-

maine dernière vient tout de même garantir les droits de propriété exclusive des Inuit sur 20% du territoire global qu'ils administreront éventuellement, révèle le négociateur autochtone.

Le ministre des Affaires indiennes, Thomas Siddon, et les représentants de la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN) qui représente les Inuit, étaient de toute évidence très fiers hier de faire rapport à la presse de l'heureux dénouement de leurs négociations amorcées il y a déjà plus de 10 ans.

Le résultat de leurs efforts aura pour effet de confier à un gouvernement territorial majoritairement constitué d'Inuit la

Suite A-2, Inuit...

## TRUST PRÊT ET REVENU



Place D'Youville ..... 692-1221  
Place de la Cité ..... 652-1221  
Carrefour Charlesbourg ..... 624-1221  
Galeries de la Capitale ..... 626-1221  
Chicoutimi ..... 543-1221

Consultations téléphoniques  
Lundi, mardi, mercredi jusqu'à 19 heures.

Participez au blitz  
**REÉR**  
IMMÉDIATEMENT

**REÉR**  
**7 3/4 %**  
Nouvelles cotisations et transferts  
Intérêt à l'échéance  
**18 mois**

### ADMISSIBLES AU REÉR

Fonds d'hypothèques  
**15.19 %**

Fonds d'obligations  
**19.48 %**

Rendements annuels composés au 30/11/91

Les rendements affichés ne garantissent pas les rendements à venir et toute offre doit être faite par le biais de prospectus.

## Suites de la première page

### Bistouri...

Québec) et la Fédération des CLSC sont arrivés eux aussi à cette conclusion dans leurs études respectives.

Les dépenses que le Québec consacre à la santé sont relativement modérées dans un contexte nord-américain, ajoute le MSSS dans son document, chiffres comparatifs à l'appui. La part des dépenses de santé supportées par les fonds publics est raisonnable, si bien que l'évolution des dépenses publiques de santé au Québec a été moins rapide (8,2 %) que dans les autres provinces (9 %).

Malheureusement, la situation idyllique ne risque pas de se prolonger bien longtemps à cause, entre autres, de la diminution progressive des transferts du gouvernement fédéral, du vieillissement de la population, et des nouveaux besoins (soutien financier aux familles, intégration des immigrants, entretien et réfection des hôpitaux, etc.).

Le gouvernement ne peut injecter plus d'argent, à part verser une partie des gains de la future TVQ (taxe de vente du Québec). Le contribuable devra alors mettre la main dans sa poche et payer, en partie, pour les services reçus. Le document précise cependant, à maintes reprises, que les « personnes démunies » et les personnes âgées, ne devront pas faire les frais des nouvelles mesures de financement.

Une des options envisagées par le MSSS est la contribution du citoyen sur les services médicaux. En 1989, les consultations en cabinet privé, en consultation externe ou à l'urgence d'un hôpital, ont coûté en moyenne 112 \$ à chaque Québécois. Compte tenu d'une déduction fiscale générale de 20 %, cette contribution serait de 22 \$ par contribuable, soit 5 \$ par service consommé.

S'ils n'étaient pas hospitalisés, les patients devraient payer le coût de leur repas. Il serait donc raisonnable de réclamer une partie de ses frais d'hôtellerie. Aucun montant à réclamer n'est précisé dans le document.

Évidemment, le panier de services assurés devra être révisé. À court terme, le gouvernement pourrait économiser 100 millions \$ en se désengageant des programmes d'assurances couvrant des services complémentaires comme les médicaments, les services optométriques et dentaires. Un crédit d'impôt épargnerait les moins nantis.

Idealement, le plus équitable serait d'instaurer l'impôt-services à l'ensemble des soins de santé, estime le MSSS, parce que ce moyen permet d'imposer l'individu en fonction de son salaire et des soins reçus.

Simple en principe, l'impôt-services s'avère pourtant « très complexe à administrer » et coûteux à appliquer : 15 millions \$ s'il était appliqué aux services complémentaires seulement.

Le MSSS retraite donc sur l'impôt-services, d'autant plus que malgré « ses avantages apparents, l'impôt-services n'a été à notre connaissance appliqué dans aucun pays. »

Le MSSS est conscient que des discussions avec le gouvernement fédéral sont nécessaires avant d'implanter toute mesure qui impose des frais aux services de santé de base. La loi fédérale sur la santé (loi C-3) interdit aux provinces d'imposer des frais pour les services de santé, mais en même temps, elle réduit ses transferts aux provinces. L'attitude du fédéral est « inacceptable, injuste, incohérente », lit-on dans le document.

### Chrétien...

toba et en Colombie-Britannique. »

Le chef libéral explique que son organisation dispose elle aussi d'un logiciel pour traiter les données des sondages. Il suffit de « mettre ça dans la machine et ça nous donne le score. Et c'est un gouvernement majoritaire : 180 quelque sièges. Ce n'est pas dangereux d'avoir un gouvernement à l'italienne », malgré la fragmentation du vote entre conservateurs, libéraux, néo-démocrates, réformiste et partisans du Bloc québécois.

Évidemment, ce ne sont que des sondages mais, ajoute M. Chrétien, « présumons que je sois le moins de moi-même et que les autres ne le soient pas plus que moi... » et la campagne électorale ne devrait pas modifier ces données. Il cite l'exemple de Bob Rae, qui a obtenu 75 % des sièges avec 37 % des votes, en Ontario, dans une lutte à trois. « Quand Trudeau gagnait ses grandes victoires, on avait seulement 42 %, 43 %, 44 % des votes et on avait seulement deux adversaires. »

Il se voit déjà faire campagne contre la politique monétaire des conservateurs et affirme qu'une fois élu, il donnera des ordres à John Crow, le gouverneur de la Banque du Canada, qui aura alors le choix entre s'y soumettre ou tirer la conclusion que l'honneur impose.

En campagne électorale, M. Chrétien dit qu'il promettra « un gouvernement honnête, non-doctrinaire, qui ne donne pas l'impression d'être dans la poche des hommes d'affaires ou d'être, comme c'est le cas du NPD, dans la poche des unions, un gouvernement qui veut que le Canada garde une certaine indépendance face aux États-Unis, un premier ministre qui ne veut pas avoir l'air du cireur de chaussures du président américain. »

Il dira alors précisément aux électeurs canadiens ce qu'il entend faire avec la TPS. « Je suis encore contre », insiste-t-il tout en s'engageant à expliquer aux citoyens par quoi il la remplacera.

Devant l'impasse financière où se trouve le gouvernement fédéral, « il n'y a pas de solution facile à court terme », dit-il. Il faut que la croissance revienne. Pour que la croissance revienne, il faut qu'on ait un dollar qui rende nos produits plus compétitifs. »

Au plan de l'intégrité, M. Chrétien assure qu'il sera inattaquable. « Si vous voulez devenir ministre ou député avec moi, ne pensez pas que vous allez faire de l'argent. Il n'y pas d'argent à faire et je ne vous en laisserai pas faire », dit-il en déplorant que l'image de tous les politiciens soit affectée par les scandales successifs qui ont marqué le gouvernement conservateur.

Au Québec, il se montre confiant de recruter des candidats de qualité pour rebâtir un nouveau *French Power*.

« Il y a un certain nombre de gens qui sont prêts à mettre l'épaule à la roue. C'est là qu'on verra si j'ai du talent pour attirer des gens. Je suis capable de travailler avec des gens qui sont intellectuellement peut-être mieux équipés que moi. Il y en a un ici », dit-il en désignant son chef de cabinet, l'ex-maire Jean Pelletier.

### Inuit...

responsabilité d'administrer la partie est des actuels Territoires du Nord-Ouest.

L'accord assure par ailleurs les Inuit d'un versement par le gouvernement fédéral d'un montant de 580 millions \$ répartis sur quatorze ans, ce qui représente en bout de ligne plus d'un milliard de dollars en tenant compte des intérêts, souligne le ministre Siddon.

Pour ce dernier, l'intérêt du gouvernement canadien est strictement politique. « L'accord signé vient garantir les droits de propriété des Inuit sur leurs terres, tout en mettant fin à toute autre revendication territoriale de leur part. En échange, l'autorité du gouvernement canadien sur le gouvernement territorial à être créé est reconnue. »

« Cette entente politique signifie d'autre part un Canada plus fort et plus uni, en plus de résoudre la question de la souveraineté canadienne dans cette région très importante de l'est de l'Arctique », a-t-il ajouté.

Le gouvernement territorial à être mis en place prendra la forme des gouvernements publics du Yukon et des Territoire du Nord-Ouest, soit un palier où les services et les pouvoirs du gouvernement central lui sont délégués.

Il s'agit donc d'une administration publique où les Inuit sont assurés d'avoir à peu près partout la moitié des sièges, mais où les droits de ces derniers ne seront pas différents de ceux des non-Inuit.

Afin de faciliter la période de transition, le fédéral a alloué un montant additionnel de 13 millions \$ pour assurer la formation des administrateurs inuit qui prendront la relève.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 16-12-91  
0-2-6  
8-8-7-7

### Civière...

ble », dit-il. Le problème, ce sont les ressources.

M. Desrosiers affirme qu'au moment de son entrée au CHUL, le 9 décembre, une vingtaine de patients se trouvaient comme lui sur des civières à roulettes, tant dans les corridors de l'urgence que dans une grande salle.

« Si j'ai dormi deux ou trois heures par nuit, c'est beau ! Des enfants pleuraient. Une femme battue est arrivée aux petites heures. Il y avait un va-et-vient incessant. Le jour, patients et visiteurs entraient et sortaient avec leurs bottes pleines de neige, toussant et crachant. Nous, les malades de l'urgence, nous étions là, les fesses à l'air dans la fiche jaquette d'hôpital », raconte-t-il. Une situation qu'il qualifie d'humiliante, d'inhumaine, d'inacceptable.

Au début, M. Desrosiers demandait d'être logé dans une chambre demi-privée. On lui a répondu qu'il n'y en avait pas. Il a donc décidé d'opter pour une chambre privée. Même réponse. Il s'est finalement retrouvé, après 91 heures d'attente, dans une chambre à quatre. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, arpentant le corridor pour se rendre prendre une douche, il a aperçu une enfilade d'une vingtaine de chambres vides. Interloqué, il s'est enquis des raisons de cette situation

auprès des infirmières et des médecins. « On ferme des lits à cause des vacances des Fêtes et pour économiser », lui a-t-on rétorqué.

L'entrepreneur à la retraite en a gros sur le cœur. Selon lui, les politiques gouvernementales sont aberrantes. « Si l'État n'a pas les moyens de traiter autrement les contribuables, qu'il demande aux riches d'absorber une partie des coûts de leur propre hospitalisation », plaide-t-il.

#### De mal en pis

Le directeur général du CHUL ne masque pas le problème, qu'il qualifie « d'intolérable ». Il va même plus loin en affirmant : « La situation financière difficile du CHUL ne nous permet pas d'accroître les ressources disponibles et nous oblige à limiter les admissions pour une période d'au moins trois semaines. » Dans ces circonstances, ajoute le Dr Brunet, l'établissement demande à la population de se présenter ni à l'urgence ni à la clinique externe.

En fait, la situation va de mal en pis. L'ancien sous-ministre des Affaires sociales affirme que « l'urgence du CHUL est débordée depuis une semaine et la situation s'est aggravée au cours des 24 dernières heures ». Actuellement, a-t-il dit hier, 29 malades occupent des civières dans les corridors de l'urgence. Sur ce nombre, 22 attendent une admission. Cet encombrement « met en cause la qualité des soins », n'hésite pas à dire le directeur général.

# NOËL

les cadeaux les plus appréciés se trouvent toujours dans la boîte simons!



#### LE BLOUSON DE SKI IRIDESCENT

une importation de Finlande, notre blouson ample, en microfibre avec empiècement de velours surpiqué en contraste au devant, mauve, le blouson 399,95, le pantalon coordonné 199,95



#### LES MOUFLES DE SKI

fibres de la haute technologie pour de chaudes moutons en nylon taslan avec doublure thinsulate de 3M® et fibreflo®, choix de couleurs, p.m.g. 25,00



#### SOUS-VÊTEMENT DE SKI 19,99

tout un choix de camisoles et caleçons en laine et polyester doublure coton, imprimé petites fleurs en bleu et rose, p.m.g. chaque morceau rég. 25,00 pour 19,99



#### LA COMBINAISON SKI MICROFIBRE BRODÉE

notre exclusivité d'Italie pour le ski 92... la combinaison en microfibre ultra-légère et chaude avec broderie en contraste sur la patte coupe-froid devant, capuchon détachable, prune et mauve, 38 à 44... 295,00

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 21H00

HEURES D'OUVERTURE DE NOS TROIS MAGASINS:  
du lundi au vendredi: de 9H30 à 21H00  
samedi et dimanche: de 9H30 à 17H00

la maison

# simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL



Le Secrétaire d'État James Baker semblait essayer une larme lors de la conférence de presse donnée conjointement avec le président de la République de Russie, Boris Eltsine, hier.

Eltisine estime que Gorbatchev devra partir d'ici la mi-janvier

(Reuter, AFP, AP) — Le président russe Boris Eltsine estime dans une interview accordée hier au quotidien italien *La Repubblica* que Mikhaïl Gorbatchev devra avoir quitté d'ici la mi-janvier la présidence de l'Union soviétique.

« Dans la nouvelle communauté d'États de l'ancienne Union soviétique, il n'y aura pas de place pour Mikhaïl Gorbatchev, dit-il dans l'entretien, paraissant aujourd'hui. Le président soviétique doit partir, sinon à la fin du mois, du moins au milieu du mois de janvier au plus tard. »

Boris Eltsine ajoute avoir discuté de cette date avec le chef du Kremlin, mais on ignore ce qu'a répondu ce dernier.

Le secrétaire d'État américain James Baker a du reste rencontré hier le président Eltsine avant les entretiens prévus avec le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, un premier signe tangible que Washington admet désormais que le pouvoir est aux mains des dirigeants des Républiques.

Le président russe a aussi fait démonstration de son pouvoir en donnant publiquement à James Baker des assurances sur le maintien d'un commandement unique des forces armées et nucléaires, en présence du ministre soviétique de la Défense. Mikhaïl Gorbatchev a affirmé lui que les forces armées étaient toujours sous ses ordres...

Au journaliste romain qui lui demandait s'il y avait encore place pour le ministre des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, le président russe a déclaré : « Non, je lui ait dit ce matin que j'allais signer prochainement un décret pour fusionner le ministère des Affaires étrangères soviétique et le ministère des Affaires étrangères russe. »

Avec grâce hier, Chevardnadze a effectivement dit adieu à son audience internationale ainsi qu'au secrétaire d'État Baker.

Interrogé sur la question du siège actuellement occupé par l'Union soviétique au Conseil de Sécurité des Nations Unies, M. Eltsine a estimé que « c'est une question qui sera décidée par la Communauté slave ». « Mais nous pensons que pour des raisons historiques, le siège doit aller à la Russie, au moins pour un certain temps, a-t-il dit. J'en ai parlé aujourd'hui avec le secrétaire d'État américain James Baker. Nous demandons aux États-Unis de nous appuyer sur cette question. »

Le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Evgueni Chapochnikov, a assuré le secrétaire d'État américain que tous les armements nucléaires soviétiques stratégiques et tactiques se trouvaient sous un commandement unique et sous un contrôle centralisé. Après avoir reçu ces assurances de la Russie et du Kremlin, James Baker s'est dit rassuré.

Après 10 heures de discussions, il a dit que les États-Unis étudieraient la reconnaissance de l'Ukraine et de la Russie en tant qu'États indépendants et n'a pas exclu le remplacement de l'URSS par la Russie au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

De son côté, le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, s'est prononcé, à l'issue d'un entretien avec son homologue américain, pour la mise en place d'un « mécanisme de transition » et d'une « période de transition » en politique étrangère.

Québec offrait de retirer des policiers en échange de la destruction des guérites  
**Impasse entre Ryan et les Mohawks**

QUÉBEC (PC) — Les discussions menées depuis plusieurs mois entre le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan et le conseil de bande de Kahnawake ont abouti, dimanche, dans une impasse.

En conférence de presse, hier à Québec, le ministre Ryan s'est dit « très déçu » de l'échec des pourparlers qui devaient conduire à un accord entre les parties sur la protection policière devant être exercée aux abords et dans la réserve mohawk.

Les discussions ont avorté après que le conseil de bande de Kahnawake eut fait volte-face en refusant de s'engager à démanteler les guérites situées aux entrées et sorties du village de Kahnawake.

En vertu de l'entente intervenue entre les parties et qui devait être formellement signée dimanche à Dorval, Québec devait réduire de moitié le nombre de policiers et véhicules patrouillant sur les routes 132, 138 et 207 alors qu'en retour, les Mohawks devaient faire disparaître les guérites.

Les Mohawks exigent maintenant le retrait préalable et complet des policiers de la SQ avant de défaire les guérites.

Le ministre a fait valoir que ce revirement « remettait en cause non seulement la proposition gouvernementale mais tout l'exercice de négociation poursuivi depuis des mois.

« Les guérites sont le reflet d'une mentalité de siège. Je considère que la disparition des guérites est une condition essentielle de toute entente raisonnable », a aussi argué le ministre.

Claude Ryan estime que les guérites violent « le principe fondamental de la libre circulation des personnes ».

Rôle du fédéral

En Chambre, interrogé par l'Opposition, Claude Ryan a ad-

mis que l'entente intervenue vendredi entre le gouvernement fédéral et le conseil de bande de Kahnawake avait probablement contribué aussi à l'échec de dimanche.

« (...) il avait été convenu entre les deux gouvernements, au début de 1991, que nous réglerions d'abord le problème de la police et qu'ensuite les autres questions seraient abordées. (...) Je le déplore profondément

(accord avec le fédéral) et je ne serais pas surpris qu'il y ait eu un certain impact de ce geste », a expliqué le ministre.

L'accord signé avec Ottawa jette les bases de discussions devant mener d'ici deux ans à une entente globale relative à l'autonomie gouvernementale de la réserve de Kahnawake.

Tensions

Dans une lettre adressée au ministre Ryan le 11 décembre dernier, le chef du conseil de bande de Kahnawake, Joseph Norton, s'était dit disposé à mettre en application la proposition gouvernementale dépo-

sée deux jours plus tôt et prévoyant la disparition des guérites.

Le ministre Ryan croit que M. Norton aurait été, depuis, l'objet de fortes pressions et qu'il a dû changer son fusil d'épaulé.

« Je crois comprendre qu'il y a beaucoup de tension à l'intérieur de la communauté mohawk de Kahnawake. J'apprends que ce matin (hier), M. Norton aurait été empêché d'avoir accès à son bureau par des personnes qui lui reprochaient d'avoir fait des concessions trop grandes », a indiqué M. Ryan.

refusant de dire s'il pouvait s'agir de Warriors.

« Je ne sais pas ce qu'il en est mais ils ont été incapables de livrer dimanche après-midi la marchandise qui avait été convenue le lundi précédent », a poursuivi le ministre.

Incidents

D'autre part, le ministre Ryan n'a pas caché que la situation dans la réserve demeurait délicate et sujette à de nouveaux incidents.

M. Ryan « espère » que l'échec des négociations n'envenimera pas la situation.



Patiner à l'îlot Fleurie

La ville de Québec, qui vient d'annoncer la fermeture de la rivière Saint-Charles aux amateurs du patin pour une économie de 150 000 \$, a déboursé 20 000 \$ en équipement pour aider à aménager un anneau de glace ayant 45 mètres de long et 4,5 mètres de large sur le terrain de l'ex-grande place, tout près de l'îlot Fleurie que les citoyens du quartier avaient embelli à leurs frais l'été dernier. Son ouverture est prévue pour jeudi soir.

Le ministère attend des recommandations  
**La justice impuissante face au groupe contre l'alcootest**

Le ministère de la Justice attendra les recommandations de l'Ordre des chimistes du Québec avant de commenter les allégations selon lesquelles un groupe bien organisé de pseudo-témoins experts réussissent, chaque année, sur une base industrielle, à faire acquitter des centaines d'automobilistes accusés en vertu de la loi sur l'alcootest.

LE SOLEIL

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, hier, le sous-ministre Michel Bouchard, responsable des affaires criminelles et pénales au ministère de la Justice du Québec.

De son côté, le président de l'Association des procureurs de la couronne, Me Jean-Pierre Major, admet que ses collègues doivent faire face à une multiplication de causes contestées en vertu de la loi sur l'alcootest et qu'il existe de sérieux problèmes de disponibilité chez les chimistes de l'Institut de police scientifique.

C'est plusieurs centaines de cas par année, uniquement dans le district judiciaire de Montréal, qui sont débattus par les procureurs de la couronne, sans l'appui d'un témoin-expert, rajoute une procureure montréalaise qui préfère garder l'anonymat. Selon elle, si la couronne avait des témoins experts constamment à sa disposition, de nombreuses causes pourraient être gagnées et la justice serait mieux servie.

Le sous-ministre Bouchard et le président de l'Association des procureurs de la couronne étaient appelés à réagir à une nouvelle du SOLEIL selon laquelle les avocats de la défense peuvent utiliser à leur gré le témoignage d'« experts », dans les causes sur l'alcootest, alors qu'aucun chimiste n'est habituellement à la disposition de la Couronne. Ces « experts » sont trop souvent des professeurs d'université, des pharmaciens, des « pharmacologues » ou des biologistes, alors que ce devrait être des chimistes, selon le président de l'Ordre des

chimistes du Québec, Antoine Fournier.

M. Fournier a en main une liste de sept témoins qui, pour des montants variant de 500 \$ à 1000 \$ par cause, feraient la pluie et le beau temps dans les palais de justice de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Chacun de ces « experts » est appelé à témoigner dans une centaine de causes par année.

Une procureure de la couronne a mentionné, hier, que les propos de M. Fournier reflètent tout à fait la réalité de tous les jours dans les palais de justice, surtout celui de Montréal. Les sentences étant maintenant beaucoup plus sévères qu'auparavant (perte automatique du permis de conduire, amendes élevées, hausse par la suite des primes d'assurance), les automobilistes coincés par l'alcootest tentent de plus en plus de contester la loi et retiennent les services d'un expert, quel qu'il soit, dans le but évident de créer un doute chez le juge et de se faire acquitter, a-t-elle précisé.



Les automobilistes coincés par l'alcootest tentent de plus en plus de contester la loi, avec l'aide d'experts, dans l'espoir de semer un doute chez le juge.

Rabais de 300 \$ aux Mohawks  
**Bacon désavoue Hydro-Québec**

QUÉBEC (PC) — La ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon a carrément désavoué la décision de la Société Hydro-Québec de consentir un remboursement de 300 \$ à certains de ses bons clients de la réserve Mohawk d'Akwesasne.



Mme Lise BACON

Dans une réponse au leader de l'opposition Guy Chevrette qui lui demandait si elle approuvait les faveurs accordées par la Société d'État aux Mohawks, Mme Bacon a été catégorique, hier.

« Je ne dis pas que je suis d'accord avec cette décision, a-t-elle dit. C'est une décision purement administrative et non politique. Je n'ai pas été consultée et si je l'avais été, la réponse aurait été négative. »

M. Chevrette est revenu à la charge en demandant à la ministre si elle ne s'étonnait pas de voir que plus de la moitié des guérites ou postes de garde érigés par les Mohawks pour bloquer les voies d'accès à la réserve de Kahnawake étaient raccordées illégalement au réseau d'Hydro-Québec et qu'on leur fournissait l'électricité sans se poser d'autres questions.

« Selon les informations que j'ai reçues d'Hydro-Québec, a confirmé Mme Bacon, il y a effectivement une barricade qui n'est pas officiellement branchée. Elle nécessitera un prolongement de réseau dont le coût devra être défrayé par le Conseil de bande. Ce n'est pas Hydro-Québec qui va absorber les coûts de raccordement et de l'électricité fournie à cette barricade. La consommation sera calculée et une facture sera envoyée au Conseil de bande. »

Embarras

Cet aveu a fait bondir M. Chevrette qui a demandé à la ministre si elle trouvait cette situation normale alors que le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan venait tout juste de confier à la Chambre que ce

son effectivement ces barricades qui empêchent de régler la question de la sécurité aux abords de cette réserve.

« Est-ce que la ministre est en train de me dire, a souligné M. Chevrette, qu'en tant que le conseil de bande paie pour le prolongement, Hydro-Québec va s'organiser pour éclairer et fournir de l'électricité à des gens qui empêchent la libre circulation des biens et des personnes? »

S'il y a des coûts pour le prolongement du réseau, ils seront défrayés par la conseil de bande (de Kahnawake) et non par Hydro-Québec qui n'approuve pas qu'on nuise à la libre circulation de la population pas plus que la ministre de l'Énergie et des Ressources. »

Par ailleurs, Mme Bacon a refusé de s'engager à rendre publics les détails de l'entente.

Il y était précisé qu'un remboursement de 300 \$ était accordé aux bons clients mohawks de cette réserve, qu'un montant forfaitaire était consenti pour des activités communautaires en même temps que des facilités de paiements inhabituelles.

« Une entente secrète se fait entre deux parties. Je pourrais avoir l'approbation d'Hydro-Québec mais il me faut aussi l'accord de l'autre partie pour la rendre publique », a-t-elle déclaré.

## LA POLITIQUE

Irrégularités à la Direction de la formation à distance du ministère de l'Éducation

## Le laxisme régnait en maître dans le service

L'enquêteur chargé de faire la lumière sur les allégations de favoritisme dans l'embauche à la Direction de la formation à distance, M. Raymond Godbout, a effectivement relevé une série d'irrégularités, tant sur le plan administratif que sur celui de l'embauche du personnel, dans ce service du ministère de l'Éducation.

Déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre Michel Pagé, le rapport Godbout confirme notamment que ce service contournait ouvertement les règles d'embauche dans la fonction publique et qu'on y avait développé un mode de fonctionnement qui « a pour conséquence que beaucoup de personnes recrutées au fil des ans seront des parents ou amis d'employés de la DFD ».

Même si les chefs de service qu'il a rencontrés lui ont indiqué n'avoir jamais subi de pression pour embaucher certaines personnes, M. Godbout juge utile de noter « que si Ovila Gaudreault (le directeur de la DFD) demandait si on pouvait embaucher quelqu'un ou s'il fournissait un nom, les gens

acquiesçaient à sa demande, soit parce qu'ils n'y voyaient pas d'inconvénients, soit parce qu'ils n'avaient pas l'impression d'avoir vraiment le choix de le faire ou non, car c'était lui le patron... »

## Favoritisme dans l'embauche

L'enquêteur Godbout n'a relevé aucune anomalie dans l'embauche du personnel permanent bien qu'une personne, Jocelyne Savard, ait porté plainte à la Commission de la fonction publique.

C'est cependant dans la gestion et l'embauche des employés occasionnels — où la DGD comblait la majeure partie de ses besoins en personnel — que M. Godbout a constaté une série d'accrocs sérieux :

— la DFD transmettait elle-

même des noms au fichier ministériel et demandait leur embauche;

— on embauchait les candidats voulus sans vérifier au fichier ministériel si quelqu'un aurait pu y avoir accès ;

— demandes de candidature faite sur mesure de façon à obtenir le candidat désiré. Une proche-parente d'Ovila Gaudreault fut engagée de cette façon ;

— plusieurs employés avaient des liens de parenté évidents, etc ;

M. Godbout mentionne cependant que dans la plupart des cas, à l'exception d'une proche d'Ovila Gaudreault, toutes les personnes « avaient les qualifications ou expériences habituellement requises. »

## Gestion des fonds

Sur le plan de la gestion des fonds publics, M. Godbout relève également une série de lacunes sérieuses :

— une partie des fonds de la

DFD échappait aux contrôles habituels parce que des transactions étaient effectuées par des organismes extérieurs. Des équipements étaient également acquis de cette façon ;

— l'un des dirigeants de la DFD, Raymond Blouin, était rémunéré à un salaire plus élevé (4 000 \$ en 88-89 et 8 700 \$ en 89-90) que celui prévu à la DFD et disposait d'un généreux compte de dépenses. (M. Blouin a été muté à l'Institut de technologie agricole la semaine dernière) ;

— des personnes étaient engagées à honoraires alors qu'il existait une relation employeur-employé ;

— Ovila Gaudreault et son adjoint Paul Fortier disposaient, « de façon permanente », d'un ordinateur et d'une imprimante appartenant à la DFD à leur résidence. Raymond Blouin avait lui aussi un ordinateur à son domicile ;

— à deux reprises, le Vérificateur général a relevé « plusieurs »

problèmes reliés à la gestion financière du Fonds de la formation à distance et des lacunes importantes dans l'inventaire du stock de matériel didactique ;

Autant d'anomalies qui ont convaincu le ministre Michel Pagé de maintenir les suspensions avec salaire des deux dirigeants de la DFD, Ovila Gaudreault et Paul Fortier. La sous-ministre adjointe à l'administration, Thérèse Ouellet, a été chargée de voir quelles seraient les mesures disciplinaires appropriées ou les mesures à prendre à la suite du rapport.

Le sous-ministre adjoint, André Vézina, qui administre ce service depuis la suspension d'Ovila Gaudreault, a été chargé également de procéder à une « réorganisation complète » de ce service. En matière administrative, le ministre a demandé au Vérificateur général Guy Breton de déléguer l'un de ses représentants auprès de M. Vézina pour l'assister.

Le chef de cabinet du ministre, M. Paul Beauchamp, indiquait au

SOLEIL hier que l'on avait demandé la réalisation de ces mandats dans les délais « les plus brefs possibles » afin de rétablir la « crédibilité » et le « climat de travail » dans ce service.

Le député péquiste d'Abitibi-ouest, François Gendron, qui a levé le voile sur « la boîte à Ovila » à l'Assemblée nationale, se réjouissait hier de constater que le rapport « nous donne raison quant au favoritisme et au laxisme dans la gestion qui avaient cours à la DFD ». Il juge cependant le rapport « décevant » sous certains aspects parce qu'il laisse des coins d'ombre.

M. Gendron n'apprécie pas non plus que l'enquêteur du ministre semble juger explicable certains comportements non-conformes aux règles et tente de « les expliquer ».

Le député est également déçu de constater que le rapport ne soit pas plus critique quant au comportement du sous-ministre Michel Paquet.

## Une fois le Québec souverain Il faudra garantir les droits des Anglophones

QUEBEC (PC) — Un éventuel Québec souverain devra maintenir les droits des Anglo-Québécois et même constitutionnaliser leurs droits scolaires, a expliqué hier le juriste José Woehrling de l'Université de Montréal.

« Le régime de protection des minorités dans un Québec devrait respecter les standards du droit international », a dit le professeur Woehrling devant les députés membres de la commission parlementaire spéciale chargée d'étudier l'accession du Québec à la souveraineté.

Ne pas respecter ces normes « diminuerait la sympathie de l'opinion publique internationale envers la cause québécoise », a-t-il expliqué.

M. Woehrling a souligné cependant que « les garanties dont bénéficie la minorité anglo-québécoise en vertu de la Constitution canadienne vont clairement au-delà de ce standard international ».

Le juriste a noté qu'en matière de langue d'enseignement, quatre choix se poseraient à un éventuel Québec souverain : maintenir la « clause Canada », revenir à la clause Québec qui prévalait de 1977 à 1984, opter pour une « clause universelle » ou établir une po-

litique de réciprocité avec le reste du Canada.

La clause Canada autorise des enfants à fréquenter l'école anglaise uniquement si leurs parents ont été instruits en anglais n'importe où au Canada. La clause Québec ramènerait ce droit uniquement aux enfants dont les parents ont été instruits en anglais au Québec tandis que la clause universelle élargit ce droit aux enfants dont les parents ont fréquenté l'école anglaise partout dans le monde.

A cet égard, le professeur Woehrling a signalé que le remplacement de la clause Québec en 1984 par la clause Canada « n'a pas entraîné d'effets négatifs sur la fréquentation de l'école française par les immigrants ».

Il a même prétendu que dans un Québec souverain, l'application de la clause universelle « ne menacerait pas l'efficacité de la politique linguistique québécoise ».

## Bourassa ne va pas au sommet d'Ottawa

Le premier ministre Robert Bourassa a finalement fait savoir hier qu'il n'assistera pas à la conférence des premiers ministres sur l'économie. C'est le ministre des Finances Gérard D. Levesque qui a été chargé de « veiller aux intérêts du Québec » à cette rencontre convoquée par le premier ministre Brian Mulroney la semaine dernière.

Dans une lettre transmise au pre-

mier ministre Mulroney hier, et rendue publique par voie de com-

munié, M. Bourassa rappelle la décision du Québec de ne pas participer aux conférences fédérales-provinciales. « Les circonstances actuelles ne nous fournissent aucun motif de remettre en cause la politique intergouvernementale mentionnée plus haut », écrit-il.

Au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech, le 23 juin

1990, M. Bourassa déclarait qu'à l'avenir, le Québec voulait « négocier à deux et non plus à 11 ». Cette politique a souffert quelques exceptions depuis et M. Bourassa souligne lui-même, dans sa lettre à M. Mulroney, « la présence constante » du ministre québécois des Finances à ces rencontres à « chaque fois qu'elle était requise ».

Même si la rencontre des premiers ministres ne doit porter que sur l'économie, M. Bourassa juge « très difficile de dissocier l'économie des questions constitutionnelles, comme l'illustre le libellé des dispositions sur l'union économique contenues dans vos récentes propositions constitutionnelles ».

« Ma décision de ne pas participer personnellement à cette rencontre s'inscrit dans ce contexte et réaffirme la position et les attitudes du gouvernement du Québec en ce qui concerne l'économie et la Constitution », écrit-il à son homologue canadien.

La décision du chef du gouvernement québécois a été accueillie favorablement par la critique de l'opposition péquiste Jacques Brassard. « Manifestement, on va se retrouver avec le concert de jérémiades » que M. Bourassa avait évoqué récemment pour expliquer ses réticences à participer à une telle rencontre, estime M. Brassard.



M. Bourassa s'est entretenu hier avec MM. Beaudoin et Madame Dobbie qui président la commission parlementaire fédérale sur la constitution. C'est la première fois qu'un premier ministre québécois témoigne devant une commission fédérale.

# Offrez-vous une SUBARU 4x4

## de LÉVIS SUBARU

Pour  
**UN NOËL  
SANS PAREIL**

ET NE PAYEZ QU'EN MARS 1992\*

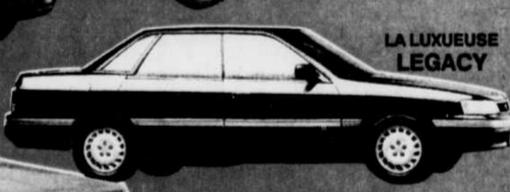
**UNIQUEMENT CHEZ LÉVIS SUBARU**



LA JUSTY 4x4 MINI-PRIX



LA FOUQUEUSE SVX



LA LUXUEUSE LEGACY



L'INDESTRUCTIBLE LOYALE

Toute l'équipe de Lévis Subaru vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

Vous possédez déjà une voiture? Chez Lévis Subaru, on l'achète, on vous paie comptant et on finance l'achat de votre nouvelle Subaru au complet. En plus, votre premier paiement ne se fera qu'en mars 1992. La perspective d'avoir de l'argent liquide pendant les fêtes vous sourit, alors n'hésitez plus, roulez en SUBARU!

Profitez de notre super service de carrosserie des plus modernes.



ROGER LEBREUX  
président

# LÉVIS SUBARU

Cette offre est conditionnelle au financement Lévis Subaru.

**72, BOUL. KENNEDY, LÉVIS 833-1960. Télécopieur: 833-7632**

# Les «modestes ambitions» de Chrétien

OTTAWA — Quand le chef du Parti libéral du Canada se promet de former un gouvernement majoritaire avec seulement 30 députés québécois sur 180, le moins qu'on puisse dire est qu'il a des ambitions modestes. Pierre Elliott Trudeau a toujours fait mieux et pour quelqu'un qui, la veille, se donnait comme projet de «rebâtir le French power», cela manque d'audace.

Une analyse de MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

Jean Chrétien a fixé hier, dans une entrevue au SOLEIL, la barre supérieure de ses ambitions électorales à une trentaine de députés québécois. Pour mémoire, il faut rappeler que le très ontarien Lester Pearson a renversé la vague conservatrice de John Diefenbaker avec 35 députés québécois. Et depuis, Pierre Trudeau n'a jamais eu moins de 55 collègues de sa propre province. Vouloir prendre le pouvoir avec trente députés du Québec, cela revient, pour le «petit gars de Shawinigan», à promettre aux libéraux du Canada anglais de les ramener au pouvoir sans l'appui de ses propres concitoyens.

La déclaration de Jean Chrétien au SOLEIL est un peu surprenante alors qu'il semble vouloir également faire campagne sur la promesse du retour du «French Power» à Ottawa. Le chef libéral tente évidemment de répondre aux discours de Brian Mulroney à Gaspé en août 1990, et devant la Chambre de commerce de Québec en février 1991, alors que le chef conservateur soulignait lon-

guement «le rôle des Québécois dans le processus décisionnel de la Fédération».

«Depuis la création de la fédération canadienne, il y a 123 ans, disait M. Mulroney à Québec, des Québécois ont occupé le poste de premier ministre pendant 47 ans». Il aurait pu ajouter que de Wilfrid Laurier à Pierre Elliott Trudeau, en passant par Louis Saint-Laurent, ces premiers ministres étaient libéraux, plutôt que conservateurs comme Brian Mulroney. Et si Jean Chrétien a été choisi par ses pairs pour diriger le parti libéral, c'est aussi en grande partie parce qu'il est Québécois.

Ce n'est pas un hasard si la déclaration de Jean Chrétien coïncide avec un récent discours de Robert Stanfield aux étudiants de l'université d'Ottawa. Tout en se défendant de se laisser aller à l'amertume, l'ancien chef conservateur n'en rappelle pas moins que «les Québécois ont eux-mêmes choisis tous nos premiers ministres au cours des 70 dernières années». Et Stanfield de citer un ami de Nouvelle-Écosse qui lui suggère qu'après avoir perdu la bataille des Plaines d'Abraham, les Québécois ont pris le contrôle

du reste du Canada sans tirer un seul coup de fusil.

## Un monopole libéral?

En prétendant que l'élection d'un premier ministre libéral et québécois — comme lui-même — à la direction du gouvernement canadien, équivaut à ramener le «French Power» à Ottawa, Jean Chrétien tient une fois de plus un discours dépassé: Brian Mulroney en effet, malgré tous ses défauts que Jean Chrétien n'est pas le dernier à énumérer, a au moins le mérite d'avoir perpétué une tradition, de l'avoir renforcée en fait: celle du pouvoir des Québécois dans la capitale fédérale... Ce qui tend à prouver que le fait du «French Power», ou plus précisément du «Québec Power», n'est pas le monopole des Libéraux mais de premiers ministres originaires du Québec.

Le cercle restreint du pouvoir à Ottawa — ministres et sous-ministres influents — n'est guère différent aujourd'hui de ce qu'il était sous Pierre Trudeau. Il provient d'une petite élite essentiellement montréalaise, anglaise comme française: Michael Pitfield/Marc Lalonde, Norman Spector/Paul Tellier, c'est la même combinaison. Quand Jean Chrétien parle du «French Power», il se vante en fait de sa propre influence, comme Benoit Bouchard sait le faire à l'occasion.

Qui plus est, le pouvoir des Québécois dans l'administration fédérale est beaucoup plus réel et profond aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été au temps des Libéraux, et qu'il ne le sera sans doute sous Jean Chrétien.

\* Brian Mulroney a procédé à des nominations de la plus haute importance, à la tête de la Cour

suprême, de Radio-Canada, du Conseil national de recherches, d'Élections Canada, du Bureau du Vérificateur général, etc... La liste serait longue, d'autant plus impressionnante que, dans bien des cas, ces hommes et femmes ont été nommés contre le principe de l'alternance, qui aurait pu favoriser un anglophone;

\* Plusieurs ministres de Brian Mulroney se sont surtout donné la peine d'imposer la promotion des cadres francophones dans la fonction publique fédérale. Marcel Masse par exemple, a exigé qu'au moins un tiers des candidats aux postes de haute direction soient des Canadiens français. C'est une exigence nouvelle pour le réseau des mandarins anglophones que les libéraux, y compris Jean Chrétien et surtout Marc Lalonde, ont laissé libres de choisir leur propre succession.

\* Enfin, le gouvernement conservateur n'a pas seulement assuré la promotion des Québécois, il a fait appel à quelques francophones de l'extérieur du Québec comme le juge Gerald LaForest à la Cour suprême, ou le ministre Bernard Valcourt, de façon plus gênante que Pierre Trudeau lui-même.

En somme, le «French Power» n'a jamais subi d'éclipse, surtout pas sous Brian Mulroney. Plus encore, avec 30 députés sur 180, soit un sixième de sa députation, on se demande comment Jean Chrétien pourra perpétuer la tradition de confier à des Québécois au moins un quart des portefeuilles ministériels. Une trentaine de députés québécois, c'est l'objectif que se sont fixés les conservateurs au temps de Joe Clark. On a vu où cela les a menés!



«Les Québécois paient 60 % de plus que les autres Canadiens en taxes provinciales, soit 18,9¢ le litre comparativement à 11,6¢ ailleurs. C'est fondamentalement inéquitable», s'insurge le PDG du club automobile.

## Le CAA-Québec dénonce l'augmentation de la taxe sur l'essence

Le CAA-Québec demande au ministre des Finances Gérard-D. Levesque de renoncer à l'imposition d'une hausse de 0,5 ¢ le litre d'essence pour le 1er janvier 1992.

LE SOLEIL

Si le gouvernement québécois met en application l'augmentation de taxe routière de 0,5 ¢ le litre prévue pour janvier, cela portera à 5,2 ¢ l'augmentation totale en taxes en moins d'un an au Québec.

Cette taxe avait été annoncée par le ministre des Finances en mai 1990 pour compenser l'harmonisation de la taxe de vente provinciale (TVQ) avec la taxe sur les produits et services du gouvernement fédéral (TPS).

«La TVQ devait baisser de 8 % à 7 %, mais elle est restée à 8 %. Cette hausse de 0,5 ¢ est donc totalement injustifiée», soutient M. Robert Darbelnet, PDG du CAA-Québec. Ce demi-cent anodin en apparence n'en représente pas moins 44 millions \$ qui s'ajoutent aux 353 millions \$ de plus que le Québec soutire déjà des poches des automobilistes depuis moins d'un an.

En effet, la taxe routière a aug-

menté de 2 ¢ en mai, et d'encre 2 ¢ le litre le 1er septembre, ce qui, avec l'augmentation de janvier et l'ajout de la TPS et de la TVQ sur ces taxes, totalise 5,2 ¢ d'augmentation.

«Les automobilistes déboursent déjà 100 \$ de plus par année avec les deux dernières hausses, et cela sans compter les 30 \$ en frais d'immatriculation supplémentaires (réforme Ryan) qu'il faudra payer à compter de janvier là où il existe un service de transport en commun», ajoute M. Darbelnet.

«Les Québécois paient 60 % de plus que les autres Canadiens en taxes provinciales, soit 18,9 ¢ le litre comparativement à 11,6 ¢ ailleurs. C'est fondamentalement inéquitable», s'insurge le PDG du club automobile qui compte pas moins de 586 000 membres.

«Les automobilistes paieront 3 milliards \$ au Québec en 1992 pendant qu'Ottawa encaissera près d'un milliard. C'est plus que leur juste part pour les services qu'ils reçoivent. On en rajoute sans cesse, mais si au moins on s'en servait pour améliorer l'état des routes. Mais ce n'est pas le cas. On utilise l'automobile pour subventionner d'autres activités», déplore le porte-parole du CAA-Québec.

## En Bref

### ■ Sentence dans un mois pour le soldat Schumacher

ANNAPOLIS, Maryland (PC) — Le soldat canadien Eric Schumacher devra attendre un autre mois avant de connaître sa sentence. Le soldat, originaire de Greenfield Park, a plaidé coupable le 15 novembre dernier à des accusations d'assaut avec l'intention de tuer et d'utilisation d'un revolver dans la perpétration d'un crime. Il est passible d'une peine d'emprisonnement de cinq à 50 ans. Le juge Raymond Thiemes, de la cour de district d'Annapolis, un port historique à l'est de Washington, devait prononcer la sentence aujourd'hui. Cette procédure a été remise au 20 janvier. L'avocat d'Eric Schumacher, M. Tim Murnane, a expliqué que la préparation d'un rapport avant le prononcé de la sentence prenait plus de temps que prévu. Le procès d'un deuxième soldat canadien, Donald Nelson, qui devait débiter aujourd'hui, a été reporté pour sa part au 21 janvier. Les deux soldats de la base de London, en Ontario, ont été arrêtés le 6 juin dernier alors qu'ils déambulaient le long d'une autoroute dans la région d'Annapolis. Une fusillade a éclaté peu de temps après que les forces policières aient réalisé que les deux jeunes hommes étaient recherchés au Canada.

**METTEZ DU SOLEIL  
DANS VOTRE QUOTIDIEN  
LE SOLEIL  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!**

## Coupable de fraude immobilière

# Guy Paré écope trois ans de plus

Après avoir écopé de peines de deux et trois ans d'emprisonnement au début du mois, l'ex-courtier en valeurs mobilières Guy Paré a été condamné à trois ans d'emprisonnement, hier, par le juge Jean Dutil au palais de justice de Québec pour avoir volé et fraudé un groupe de 296 personnes ayant investi dans le projet de résidence les Jardins de Laval à Sainte-Foy.

La sentence a été rendue en l'absence de l'accusé de 42 ans, qui devra en outre rembourser à ses victimes une somme de 880 000 \$ qu'il avait dérobé à titre de commission. Les trois peines seront purgées concurremment et les procureurs ont convenu qu'il n'y aurait pas d'appel.

À l'aide d'un «document de vente» et non d'un prospectus, l'ex-courtier avait évalué le projet des Jardins de Laval à 16 millions \$, alors que la preuve a démontré qu'il ne dépassait guère 12,5 millions \$. Paré estimait la part des investisseurs à 3,5 millions \$, tout comme la sienne, le reste du financement, soit 9 millions \$, étant assuré par un prêt hypothécaire d'une banque.

La fraude atteignait donc 3,5 millions \$ et la contribution moyenne des investisseurs fut de 20 000 \$, au prix unitaire de 5000 \$. Certains ont même pris une participation de plus de 70 000 \$. Paré lui-même n'avait pas investi un sou contrairement à ses prétentions.

Une autre entité, connue sous

le nom de *Résidence nouveau concept P.H. inc.*, avait été créée et c'est par l'entremise de cette société, à laquelle étaient supposément associés les investisseurs, qu'une commission de 880 000 \$ fut versée à Paré. Du vol pur et simple, selon la preuve, car toute la manoeuvre a été faite à l'insu des investisseurs issus de toutes les couches de la société, dont bon nombre de la région de Québec.

Le député libéral de Louis-Hébert à l'Assemblée nationale, M. Réjean Doyon, a lui-même été l'une des victimes de Paré, tout comme sa femme. Il avait témoigné devant le juge Dutil au début du mois des problèmes financiers et moraux que vivent encore la plupart des gens bernés (stress, maladies, remboursements d'emprunts à des banques, etc.) et avait insisté sur l'importance de rembourser la commission prélevée.

Le juge Dutil a émis une ordonnance discrétionnaire à ce sujet hier, valable pour 30 ans, se disant persuadé que l'accusé va un jour revenir et réussir en affaires. La Couronne n'a pu établir l'insolvabilité de Paré, tout comme rien

n'interdit de penser qu'il puisse avoir caché de l'argent quelque part. Il pourrait même un jour gagner le gros lot de la 6/49 et être ainsi forcé par la loi de rembourser ses victimes.

Cette troisième condamnation en moins d'un mois clot le dossier de Guy Paré concernant des so-

ciétés en commandite dans le domaine de l'immobilier, a indiqué hier le procureur de la Couronne, Me Jean Lortie. Paré ne sera pas au bout de ses peines pour autant dans trois ans, car ses victimes ont déjà entrepris des dizaines de recours civils contre lui et d'autres songent à le faire.

# IMPOSSIBLE

ordinateur avec  
• disque rigide 52 Mo  
• 1 Mo RAM  
• écran couleur VGA  
• lecteurs 3.5" et 5.25"

**899 \$**  
\*3 logiciels inclus

Offrez cet ordinateur à votre famille, le cadeau idéal pour les travaux scolaires. Limite de 2 par client. Carte de membre requise.

## club DOS

Le super centre de l'informatique

TÉLÉPHONE: 877-5888 ou 1-800-463-5285  
FAX: 877-3846 7710 Boul. Harmel Ouest, Ste-Foy, G2G 2J5 (sortie Jean-Gauvin)

## LE CERCLE DES PREMIÈRES NATIONS SUR LA CONSTITUTION

Nous n'avons jamais connu d'autre pays. Nous luttons aujourd'hui pour la protection de la terre et de l'eau. Nous luttons aussi pour protéger notre culture, nos traditions et notre mode de vie. La fierté est notre force, la générosité notre richesse. Nous avons partagé nos terres, nos ressources et notre amitié. Nous entendons également partager des lendemains meilleurs. Nous réclamons un nouveau départ dans l'équité.

● Le Cercle des Premières nations sur la Constitution invite tous les Canadiens à profiter de cette nouvelle occasion de se faire entendre et de discuter de la place qui revient aux Premières nations dans la constitution. La parole est aux anciens, aux femmes, aux jeunes et aux autochtones en milieu urbain, qui participent aux audiences communautaires et aux assemblées constitutives qui se tiennent aux quatre coins du pays.

● Venez prendre part à l'édification d'un avenir meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants. Le Cercle accueille tous ceux que les questions autochtones intéressent. Si vous ne pouvez être présents aux audiences ou aux assemblées, faites valoir votre point de vue par écrit.

Parlons.  
Parlons sans détours.  
Parlons du fonds du cœur.



## Parlons maintenant. Notre avenir est en jeu.

Pour plus de renseignements veuillez téléphoner au 1-800-263-5647 ou écrire au Cercle des Premières nations sur la Constitution a/s Assemblée des Premières nations Bureau 500, 55, rue Murray, Ottawa (Ontario) K1N 5M3

### AUDIENCES PUBLIQUES

**SEPT-ÎLES**  
Gymnase de Maliotnam  
jeudi le 19 décembre de 9 h 30 à 16 h 30  
Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Georges Henri Michel (418) 968-0107

**QUÉBEC**  
Brebeuf Kemp Room  
Hotel des Gouverneurs  
690, boul. St-Cyrille est  
vendredi le 20 décembre de 9 h 30 à 16 h 30  
Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Anne-Marie Laine (418) 649-0052

Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **19791960**  
Sinon composez sans frais le **1-800-563-8688**

**CLUB Multi-points**

# Emballant Noël

**NOS SOLUTIONS POUR**



# 16

# VERSEMENTS

**SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS**  
ou le règlement du solde en octobre 92

*ainsi le Père Noël pourra  
reprendre son souffle...*

**DécoMeuble**



\*CONDITIONS GÉNÉRALES: sous réserve de l'approbation du service du crédit. Aucun dépôt à effectuer, à l'exception des taxes de vente. Achat minimal requis de 200\$. Réglez le solde de votre achat en 16 versements égaux et consécutifs, dont le premier est dû le mois suivant votre achat, OU, réglez le solde en entier en octobre 1992 sans aucuns frais. Applicable sur l'ensemble de la marchandise régulière.

**OFFRE VALIDE JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE À 17 H.**

**OUVERT LE DIMANCHE ET TOUS LES SOIRS**  
du lundi au vendredi de 9 h à 21 h; le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 12 h à 17 h.

**VANIER**  
100, rue Chabot  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
663-9600

**SAINTE-FOY**  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-6902

**CHARLESBOURG**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

**BEAUPORT**  
4175, boul. Sainte-Anne  
voisin quincaillerie Nap. Boly  
667-7851

**LÉVIS**  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606

# Le MSSS cherche le moyen de mieux contrôler ses dépenses Un fonds spécial pour la santé et les services sociaux

Le Québec pourrait se doter d'un compte spécial pour la santé et les services sociaux, afin de mieux contrôler ses dépenses dans ce domaine et établir un lien plus clair entre les coûts et les services offerts.

LE SOLEIL

Dans son document de réflexion sur le financement de la santé et des services sociaux qu'il doit rendre public demain, le ministère de la Santé et des Services sociaux suggère de centraliser dans un même fonds, « le fonds général de services sociaux et de santé », toutes les dépenses et tous les revenus affectés à ce secteur. Une telle pratique administrative per-

mettrait d'avoir un portrait global du secteur de la santé, de savoir combien d'argent est disponible, et d'offrir des services que le Québec a les moyens de se payer.

Le fonds devrait en arriver à un équilibre budgétaire, à chaque année. Pour cela, il pourrait augmenter la quote-part des contribuables selon les besoins à combler. Mais au moins, le contribuable saurait qu'une telle augmentation serait bien affectée à la santé, et non pour améliorer le système routier. « Ce cadre de-

vrait rétablir la visibilité des liens systématiques existant entre l'ensemble des dépenses sociales et de santé, ainsi que leurs sources de financement », lit-on dans le document.

Actuellement, l'argent affecté à la santé et aux services sociaux provient du fonds consolidé de la province, et se trouve ainsi « lié à la situation budgétaire générale du gouvernement et au jeu des objectifs économiques et fiscaux généraux ». Le gouvernement pige autant d'argent que nécessaire dans son fonds consolidé, selon les demandes et les besoins des différents organismes. Il lui est impossible de savoir pour quels services sociaux et de santé il

paye exactement, et surtout il ignore si ces services sont efficaces.

La création du fonds particulier pour la santé permettrait donc « d'isoler l'ensemble des équilibres financiers du système des services sociaux et de santé en un sous-modèle distinct ». Les sources de déséquilibre financier seraient plus faciles à identifier.

### Impôt-santé

Comme cela se faisait dans les années 1976, le document du MSSS suggère d'identifier clairement le montant de la cotisation payée par l'employé et les travailleurs autonomes pour l'assurance-santé. Le document suggère des cotisations annuelles variant de

600 \$ à 950 \$. Cette cotisation sur les salaires aurait l'avantage de s'apparenter à une prime d'assurance. Évidemment, une baisse d'impôt équivalente accompagnerait cet impôt-santé. De plus, dans chaque rapport d'impôt annuel, le partie de l'impôt dévolue à la santé, serait identifiée.

Un tel impôt-santé «...faciliterait l'acceptation par les citoyens des augmentations de leurs coûts d'assurance socio-sanitaire », écrivent les auteurs du rapport, d'autant plus, rappellent-ils, que les sondages démontrent que les citoyens sont prêts à augmenter leurs efforts financiers pour la santé, à la condition que cet argent soit réellement consacré à la santé.



**LA BOÎTE À CADEAUX**  
DE : PIERRE ROBITAILLE



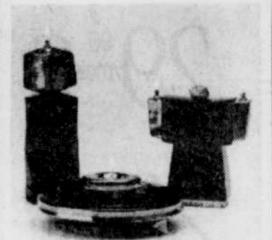
### Les éléphants porte-bonheur

Ceux-ci sont signés Marbell et sculptés dans la pierre. Du fait main haut de gamme, d'une beauté hors du temps et des modes passagères. Un bibelot-cadeau qui portera chance à votre destinataire.



### Une volière unique en son genre

Oiseaux et oiselets moulés avec une faïence fine blanche et gravés à la main. France Fauteux Pronovost est une créatrice québécoise reconnue pour son travail raffiné et original.



### Design lumineux

Très décoratives, les lampes à l'huile signées Pauline Pelletier sont également utiles pour créer une ambiance intime. Des pièces uniques alliant les tons mats aux dorures, à choisir dans une variété de formes géométriques.



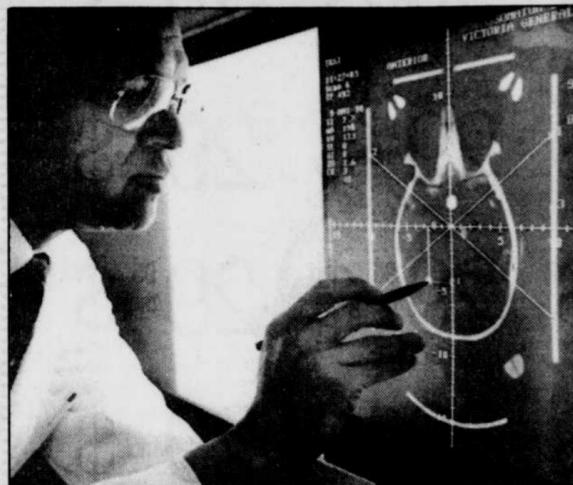
### À l'heure du thé

Prendre le thé... un cérémonial que vos invités apprécieront avec ce magnifique service en étain Selangor au design classique. Un cadeau magnifique qui traversera les épreuves du temps.

boutique

**Pierre Robitaille**

CADEAUX TOUT CHOISIS  
Place Ste-Foy  
Boul. Laurier  
653-7260



Le docteur Renn Holness décrit le procédé qu'il a utilisé pour effectuer la première transplantation de tissu foetal dans un cerveau adulte.

## Une première au pays : du tissu foetal injecté dans un cerveau humain

HALIFAX (PC) — L'hôpital Victoria General de Halifax a annoncé hier, avoir pratiqué pour la première fois au Canada la transplantation de tissu foetal dans un cerveau adulte, une intervention censée combattre les effets de la maladie de Parkinson.

Suivant une procédure qui fait l'objet de débats d'éthique, du tissu foetal a été injecté dans le cerveau d'une femme de 61 ans de Nouvelle-Écosse qui souffre de cette maladie dégénérative depuis 20 ans. L'intervention, qui a été pratiquée vendredi, a duré trois heures.

Les médecins de la patiente ont indiqué qu'elle pourrait recevoir son congé dès aujourd'hui. Mais ils précisent qu'il faudra environ six mois avant que des améliorations éventuelles se manifestent.

L'opération consiste à prélever des cellules du cerveau de foetus avortés et à les transplanter chez des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, caractérisée par des tremblements lents et une raideur musculaire.

En conférence de presse, hier, le docteur Bernard Badley a évalué à une centaine le nombre des opérations semblables pratiquées ailleurs dans le monde et a souligné qu'elles avaient produit des améliorations notables de la condition des patients.

### Critiques

La procédure est controversée, particulièrement dans les milieux anti-avortement, où l'on dit craindre que des membres des familles de personnes atteintes de la maladie de Parkinson ne recourent à l'avortement ou en sollicitent à seule fin de se procurer des tissus foetaux.

Mais le Dr Badley fait valoir que de nombreux comités se sont penchés sur la question, et qu'on a consulté maints experts en droit, en éthique et scientifiques. La procédure lui paraît moralement légitime.

« Les deux questions sont distinctes : l'acte de l'avortement est une chose, la décision sur ce qui arrive au tissu obtenu en est une autre, totalement séparée. On sème intentionnellement la confusion, à mon avis, pour défendre une opinion. »

Au cours des prochains mois, quatre autres personnes doivent subir la même intervention que la patiente de vendredi dernier. L'hôpital fera ensuite une pause, le temps d'évaluer les progrès.

L'opération, pratiquée pour la première fois en Suède il y a cinq ans, stimule la production de dopamine, une substance chimique dont le cerveau a besoin pour contrôler ses fonctions et sa coordina-

## La cour d'appel ordonne la tenue d'un nouveau procès pour Gilles Perron

MONTREAL (PC) — La cour d'appel a ordonné, hier, la tenue d'un nouveau procès dans le cas de l'ex-réalisateur de télévision Gilles Perron, 51 ans, condamné à 25 ans de pénitencier il y a deux ans pour le meurtre prémédité de sa femme.

Dans une décision unanime, les trois juges ont accueilli favorablement la requête des avocats de Perron qui veulent faire admettre en preuve deux nouveaux témoignages.

L'un des avocats de Perron, Me Daniel Rock, a par ailleurs annoncé qu'il soumettra dans les prochains jours une requête pour obtenir la remise en liberté de son client.

En entendant la décision des juges, Gilles Perron a fondu en larmes.

Les deux nouveaux témoins que la défense veut faire entendre sont Mme Hortense Jacobs et sa fille, Nathalie Jacobs, de Laval. Cette dernière prétend avoir aperçu, le soir du meurtre de Michelle Perron, il y a quatre ans, deux individus suspects dans les instants qui ont précédé le drame.

La défense a émis l'hypothèse que la victime pourrait avoir été retenue par un individu pendant qu'un deuxième l'attaquait à coups de couteau, parce qu'elle ne

portait pas de plaies de défense, selon les rapports des pathologistes.

Mme Perron, 45 ans, a été trouvée morte dans sa voiture, dans le stationnement de la polyclinique Concorde, à Laval, où elle travaillait, le 15 décembre 1987. Elle avait été poignardée.

Perron a été reconnu coupable du meurtre par un jury de sept femmes et cinq hommes, le 22 décembre 1989.



Gilles Perron.



### COLLIER DE PERLES DE CULTURE ROSÉES

Fermeur 14 K,  
16 pouces, 5 1/2-6 mm. | 18 pouces, 5 1/2-6 mm.  
Rég.: 795 \$ | Rég.: 895 \$  
SPÉCIAL 495 \$ | SPÉCIAL 555 \$  
Quantité limitée Agent officiel

OUVERT DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

**WRS AVARD**  
BIJOUTIER-JOAILLIER

2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115  
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers



À Noël, quand on offre un cadeau Rosa Borra, l'emballage devient écriin. Demandez la boîte spéciale signée...

**ROSA BORRA**  
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE de la CITE

tion motrices. Le manque de dopamine est l'une des caractéristiques de la maladie de Parkinson.

Si vous êtes membre du Club entrez le code suivant  
**32830237**  
Sinon composez sans frais le  
**1-800-563-8688**

Plus de **3000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

**CLUB Multi-points**

**L'Amplificateur de vos rêves**

**SIMA PW-3000**

- Intégré haut de gamme
- Fabriqué au Québec
- Reconnu mondialement pour sa robustesse et ses performances musicales renversantes!

la haute fidélité

**rotac** électronique inc.

815 \$

VENTE, ECHANGE, SERVICE  
2873, chemin Sainte-Foy (coin route de l'Église)  
Ferme le lundi / 6 salles d'écoute  
Magasin : 653-7768  
Service : 653-4972

**UN ACHAT ÉCONOMIQUE!**

Les modèles Geo sont vendus aux États-Unis depuis leur lancement en 1989 (fiabilité éprouvée)

**PRENEZ LE MÉTRO DE SURFACE!**  
PLUS DE 55 MILLES AU GALLON  
(5,1 litres aux 100 km en usage combiné)

**Geo Metro 1992, stock 20548**

**7740 \$**

Préparation et rabais inclus  
Transport et taxe en sus

**MARLIN** **Geo**  
rev. et Oldsmobile inc.  
c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212



# LE MONDE

## Une bombe de l'IRA à Londres Chaos total dans les gares

LONDRES (Reuter, AFP) — La campagne d'attentats de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) avant Noël a semé hier matin le chaos dans les gares londoniennes et paralysé le trafic à l'heure de pointe.

Une bombe de faible puissance a explosé près de la gare de Clapham, dans le sud de Londres. L'explosion n'a causé que des dégâts légers et n'a pas fait de victime.

Mais elle a complètement désorganisé l'activité dans la capitale londonienne, où 40 % des banlieusards viennent travailler par le train.

Quelques minutes avant l'explosion, une chaîne de télévision avait été avertie d'une menace d'attentat par un interlocuteur se réclamant de l'IRA. À la suite de ce coup de téléphone, les huit principales gares de Londres ont été fermées.

Tous les trains en direction de la capitale ont été déviés. Pendant trois heures, les gares sont restées fermées pour être fouillées par des policiers secondés par des chiens.

L'IRA a revendiqué un attentat à la bombe commis dimanche à la National Gallery à Londres et plu-

ensuite dû être évacués à la suite d'une alerte à la bombe. La situation était redevenue normale en fin de matinée.

Depuis sa sanglante campagne contre des bars et des magasins dans les années 1970, l'IRA, en Grande-Bretagne, a concentré son offensive sur des objectifs militaires. Mais elle a commis cette année des attentats contre des gares de Londres et des magasins dans le nord de l'Angleterre, qui ont fait un mort et plus de 40 blessés.

La police de Dublin a, de son côté, dit redouter des attaques des extrémistes protestants en représailles contre la campagne d'attentats de l'IRA en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, où une bombe a explosé hier devant un commissariat de police.

Une bombe incendiaire, semblable à celles utilisées par l'IRA (Armée républicaine irlandaise), a même été découverte par des parents dans une boîte de jouet — une petite voiture — qu'ils venaient d'acheter à Belfast, a-t-on appris hier de source policière.

sieurs autres opérations contre des magasins. Elle a averti les Britanniques qu'ils devaient s'attendre à d'autres attaques.

### Major « atterré »

Le premier ministre John Major s'est dit « atterré » par l'attentat, a-t-on déclaré dans son entourage.

« Nous invitons les gens à ne pas prendre le train si ce n'est pas indispensable », a de son côté déclaré un porte-parole des Chemins de fer britanniques.

Des centaines de milliers de banlieusards sont arrivés avec plusieurs heures de retard sur leur lieu de travail. Selon les analystes, les répercussions de cet attentat pourraient provoquer un manque à gagner de plusieurs dizaines de millions \$.

À la Bourse de Londres, le début de ses cotations a dû être différé en raison du retard de nombreux opérateurs. Les locaux ont



Ce n'est pas le «Salem Express»

Ce navire à demi submergé n'est pas le traversier « Salem Express » qui a fait naufrage en mer Rouge dans la nuit de samedi à dimanche, mais plutôt le bateau de croisière « Reggio », en voie de transformation en disco bar, qui coule tranquillement dans le port de Barcelone, en Espagne, à la suite de pluies torrentielles. Le dernier bilan de la tragédie du « Salem », lequel a heurté un récif à grande vitesse, est de 476 victimes, le nombre de rescapés étant de 178 personnes pour un total de 654 passagers qui étaient à bord. De très nombreux corps sont prisonniers de l'épave. Une équipe de 30 plongeurs militaires est sur les lieux pour les repêcher. Il s'agit de la pire tragédie maritime à survenir en Égypte. Le bateau serait pratiquement intact, à l'exception d'une brèche de quatre mètres dans la coque.

### En Bref

#### ■ L'autoroute nucléaire

SPRINGFIELD, Mass. (Reuter) — Un camion transportant cinq tonnes de combustible nucléaire a pris feu hier après une collision avec une voiture sur une autoroute aux États-Unis, mais le conteneur a résisté aux flammes. Le combustible, du dioxyde d'uranium destiné à recharger un réacteur nucléaire du Vermont, était enfermé dans un réservoir d'acier à doubles parois qui ne s'est pas rompu, a dit un policier, Barbara Bennett.

#### ■ Urgence en Arménie

MOSCOU (Reuter) — Le président arménien Levon Ter-Petrossian a déclaré l'état d'urgence dans une région de sa république où des habitants ont arrêté un train et pris 70 passagers azéris en otages, rapportait hier l'agence Tass. Le train se rendait de Bakou, capitale de la république voisine d'Azerbaïdjan, au Nakhitchevan, région azerbaïdjanaise de l'autre côté de l'Arménie. Il a été bloqué dans la région arménienne de Megri.

#### ■ Honecker embarrassé

SANTIAGO (Reuter) — Embarrassé par la présence d'Erich Honecker dans son ambassade à Moscou, le Chili a refusé hier d'extrader vers l'Allemagne l'ancien président est-allemand, mais a dit souhaiter qu'il aille en Corée du Nord. Le président chilien Patricio Aylwin a demandé par lettre au président russe Boris Eltsine d'autoriser le départ d'Honecker vers la Corée du Nord, et le gouvernement a fait savoir qu'il attendait maintenant une réponse.

#### ■ Le Koweït fortifié

LONDRES (AFP) — Le Koweït va « construire une zone fortifiée » à sa frontière avec l'Irak, « aussi difficile à franchir que le mur de Berlin », affirme aujourd'hui le quotidien britannique « The Independent ». Selon le journal, cette « ligne défensive » s'étendra sur 130 miles (210 km), du Golfe à la frontière saoudienne, et sera constituée « d'une barrière électrifiée, de détecteurs électroniques, de mines, de mitrailleuses automatiques et de projecteurs ».

#### ■ Le petit-fils de Klerk

JOHANNESBURG (AFP) — La police sud-africaine a ouvert une enquête à la suite d'informations faisant état d'un complot de l'extrême-droite pour enlever le petit-fils du président Frederik de Klerk, âgé de 4 ans, pour l'échanger contre deux de ses militants incarcérés pour attentats et meurtres.

C'EST NOËL POUR MOI AUSSI

# SONY

La mini-chaîne télécommandée  
Modèle SONY FH-313, ampli, correcteur graphique, récepteur digital avec mémoire, lecteur de cassette, enceintes acoustiques trois voies détachables et télécommande.

RABAIS DE 60 \$

# 299

SONY

Le portatif de qualité à petit prix...  
Récepteur AM/FM stéréo, correcteur graphique, lecteur cassette et enceintes acoustiques détachables.

# 99

**Cassette double**  
Portatif SONY modèle 320, AM/FM stéréo, correcteur graphique, cassette double et enceintes détachables.

**139\$**

**Laser...**  
Portatif SONY modèle 454, lecteur au laser, lecteur cassette, AM/FM stéréo, correcteur graphique et enceintes détachables.

**269\$**

**Correcteur graphique**  
Modèle TEAC, 10 bandes par canal, pour ajustement stéréophonique de haute précision.

**99\$**

**Horaires spéciaux des Fêtes**  
Du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h;  
les samedis, de 9 h à 17 h;  
les DIMANCHES, de 10 h à 17 h.

# La clef de sol

840, Bouvier, via de la Capitale  
Sortie P.-Bertrand Nord  
2, rue Saint-Jean,  
angle Salaberry

**627-0840**  
**524-8431**

# L'Europe reconnaîtra la Croatie et la Slovénie d'ici un mois

BRUXELLES (Reuter, AFP) — La Communauté économique européenne (CEE) a convenu

de reconnaître d'ici le 15 janvier les républiques sécessionnistes yougoslaves, la

Croatie et la Slovénie notamment, a déclaré hier le ministre belge des Affaires

étrangères, Mark Eyskens, à l'issue d'une réunion des chefs de la diplomatie des pays

de la Communauté.

Entretiens, la guerre s'est poursuivie hier en Croatie avec des bombardements aériens et de violents combats d'artillerie et pour la première fois la menace de l'armée yougoslave d'utiliser des missiles sol-sol contre des positions croates.

«Nous avons décidé aujourd'hui de reconnaître toutes les républiques yougoslaves dans la mesure où elles répondent à certains critères», a dit le ministre à la presse.

Les ministres, réunis à Bruxelles, ont passé plus de neuf heures à tenter de mettre au point un accord qui permettrait à la CEE d'enterrer ses divergences internes sur la Yougoslavie et d'éviter une rupture ouverte cinq jours seulement après s'être entendue, au sommet de Maastricht, pour mettre au point une politique étrangère commune.

L'Allemagne avait réaffirmé son intention de reconnaître la Slovénie et la Croatie, dès jeudi selon une source proche du chancelier Helmut Kohl, alors que la France et la Grande-Bretagne estimaient prématurée une telle démarche.

Les critères en question, fondés sur une proposition française, concernent la nature du régime en place, à savoir s'il est démocratique ou non, s'il respecte les droits de l'Homme et si les minorités ethniques vivent en toute sécurité.

Un membre du gouvernement italien avait précédemment déclaré au président croate Stipe Mesic que «l'Italie reconnaîtra la première, avant tout autre pays, la Croatie et la Slovénie».

Mesic a, lui, durement critiqué les États-Unis pour leur opposition à cette reconnaissance, et a affirmé que les Nations unies subissent sur ce point les pressions américaines.

Washington se dit consterné par une décision allemande de reconnaître les indépendances croate et slovène en dépit des mises en garde de ses alliés et de l'ONU, ont fait savoir hier des responsables américains. Ce projet, estiment-ils, est choquant car il risque d'étendre la guerre civile en Yougoslavie.

Pendant ce temps, une importante vague de départs de Belgrade de diplomates et familles de diplomates allemands, autrichiens et hongrois a été enregistrée au cours des derniers jours.

# ENCORE PLUS POUR NOËL

## FINANCEMENT SUR 48 MOIS... TOUTE LA DIFFÉRENCE.

# 3,9%

**ESCORT**  
**3,9%**  
OU  
**1 250\$**  
de remise\*

À PARTIR DE **10 145\$\*\***

**TEMPO TOPAZ**  
**6,9%**  
OU  
**1 250\$**  
de remise\*

À PARTIR DE **9 745\$\*\***

**AEROSTAR AEROSPORT**  
**5,9%**  
OU  
**1 500\$**  
de remise\*

À PARTIR DE **15 995\$\*\***

### Jusqu'à 48 mois

**TAUX D'INTÉRÊT ET REMISES EN ARGENT DISPONIBLES À L'ACHAT DE PLUSIEURS AUTRES MODÈLES. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUTS LES DÉTAILS.**



**CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC**

### Un sapin de Noël à louer, replantable

NEW YORK (AFP) — Les New-Yorkais respectueux des traditions et de l'environnement peuvent enfin orner leur séjour d'un vrai sapin de Noël sans éprouver de remords: une pépinière du New Jersey voisin vient de lancer pour la première fois le sapin «à louer», qui peut être replanté après les fêtes.

Bob et Vicki Albert, qui possèdent une pépinière à Wells Mills Road, trouvaient stupide de couper les arbres pour seulement quelques jours de fêtes, mais ils savaient bien que même les plus motivés des écologistes y regarderaient à deux fois avant de reprendre leur arbre sous le bras pour aller le replanter.

Aussi ont-ils créé un service sur mesure: un employé déguisé en elfe livre à domicile le sapin de Noël en pot. Et deux semaines plus tard, l'elfe est de retour pour récupérer l'arbre afin de le replanter.

Si l'arbre a donné toute satisfaction, ou si la famille s'y est attachée, on peut payer un supplément pour le faire planter dans son jardin ou alors l'orneur d'une étiquette à son nom afin de louer le même l'année prochaine, s'il tient toujours sous le plafond.

Autre avantage, la location coûte à l'écologiste consciencieux quelque 25 \$ de moins que l'achat, soit environ 45 à 55 \$, et évite au pépiniériste quelques années d'attente entre la plantation d'un nouvel arbre et la vente.

Implantée à travers tous les États-Unis, la chaîne suédoise de meubles Ikea a lancé de son côté une autre initiative pour séduire les consommateurs sensibles aux problèmes de l'environnement: elle promet 10 \$ de remboursement ou une réduction de 20 \$ sur un achat de 100 \$ à toute personne qui lui rapportera son arbre pour qu'il soit broyé et utilisé comme engrais.

\* Les clients qui choisissent le financement au lieu de la remise en argent sont éligibles au financement jusqu'à 48 mois au taux de 3,9% à l'achat d'une Escort, 5,9% à l'achat d'un Aerostar ainsi que de 6,9% à l'achat d'une Tempo ou d'une Topaz. Cette offre d'une durée limitée, s'applique aux modèles de 1992 et des années précédentes en inventaire chez le concessionnaire. Sujét à l'approbation du crédit. \*\* Les prix de détail de 10 145 \$, 9 745 \$ et 15 995 \$ incluent la remise en argent. La TPS, la TVP, les frais de transport et autres taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



### Les enfants oubliés de Buenos Aires

Ce petit garçon dort sur un quai du métro de Buenos Aires, capitale de l'Argentine. 34,9% des jeunes Argentins de 6 à 18 ans vivent ainsi dans une pauvreté extrême. Quelque 6000 ont la rue pour maison selon un rapport de l'UNICEF.

## Le sionisme n'est plus du racisme

WASHINGTON (d'après AFP) — Les États-Unis se sont félicités hier de l'annulation par les Nations unies de la résolution 3379 datant de 1975 qui assimilait le sionisme « à une forme de racisme et de discrimination raciale », rappelant qu'ils avaient pris l'initiative de cette abrogation.

À l'initiative des États-Unis soutenus par 84 autres pays, une résolution dans ce sens a été adoptée dans l'après-midi à New York par l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans un communiqué diffusé en début de soirée à Washington, la Maison-Blanche s'est félicitée de cette décision en rappelant que les États-Unis avaient rejeté la résolution 3379 dès son adoption, « parce qu'elle déclarait illégitimes les aspirations nationales du peuple juif et l'existence nationale d'Israël ».

« Le président (Bush), qui avait demandé l'annulation (de la résolution 3379) dans son discours à l'Assemblée générale en septembre, reçoit aujourd'hui le soutien de la communauté internationale », ajoute le texte de la Maison-Blanche.

« Le vote d'aujourd'hui a accru la crédibilité de l'ONU et sert les intérêts de la paix, tout comme la conférence de Madrid (sur le Moyen-Orient) et les négociations bilatérales subséquentes »,

affirme encore le communiqué de la présidence américaine.

Selon la Maison-Blanche, le premier ministre israélien, Ytzhak Shamir, a exprimé au téléphone au président Bush sa gratitude et celle de son peuple.

Les États-Unis «ont utilisé la politique de la carotte et du bâton» pendant les deux dernières semaines sur les membres de l'ONU, pour obtenir l'abrogation de cette résolution. Cela portera atteinte « à la confiance du peuple palestinien quant au rôle de médiateur de ce pays dans les négociations de paix », a pour sa part estimé M. Shafik el-Hout, membre du comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP).

Palestiniens et Israéliens ont parallèlement durci le ton hier à la reprise des négociations bilatérales de paix à Washington mais ont laissé la porte-ouverte à un compromis à court-terme, les Palestiniens se montrant toutefois moins optimistes que leurs interlocuteurs.

Le responsable israélien des négociations avec la délégation conjointe jordano-palestinienne, M. Eli Rubinstein, a déclaré en début de soirée à l'issue d'une seconde séance de travail que celle-ci avait permis « certains progrès ». « Espérons que nous pourrions réaliser une percée », a-t-il ajouté sans préciser si celle-ci pourrait se produire aujourd'hui.

## Député haïtien assassiné

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — Un député haïtien, M. Astrel Charles, a été assassiné dimanche dans le nord du pays par un chef de section (agent de la police rurale) qui lui refusait de tenir une réunion politique, a-t-on appris de source bien informée hier matin à Port-au-Prince.

M. Astrel Charles avait été élu en 1990 sous l'étiquette du Parti agricole industriel national (PAIN, centriste) de M. Louis Dejoie, mais siégeait avec le bloc socialiste (BS).

Une délégation militaire a été envoyée sur place aux fins d'enquête a annoncé le haut-commandement de l'armée.

Entretemps, plusieurs centaines de réfugiés haïtiens se sont soulevés dimanche dans un camp de la base américaine de Guantanamo Bay (Cuba), détruisant une centaine de tentes de toile et renversant les barrières de barbelés qui les entouraient, ont indiqué hier les autorités américaines à Washington.

D'autre part, Washington considère comme recevable une demande d'asile politique d'un réfugié haïtien sur cinq, une proportion plus importante que le mois dernier, selon les derniers chiffres officiels rendus publics hier par le département d'État.

Par ailleurs, les activités commerciales et la circulation automobile étaient ralenties hier matin à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien où de très nombreux coups de feu ont été entendus au cours de la nuit.

Il s'agirait de tirs d'intimidation effectués par les militaires, qui ont annoncé des dispositions exceptionnelles de sécurité pour le premier anniversaire des élections du 16 décembre 1990 qui avaient porté à la présidence le père Jean-Bertrand Aristide, renversé par l'armée le 30 septembre dernier.

Outre l'assassinat d'un député, des violences se sont cependant produites en province ces derniers jours en particulier à Plaisance (nord d'Haïti) où la maison du député local, Jean Mandenave, a été saccagée et incendiée samedi ainsi que celles de partisans du président renversé.

À Desdunes, à 120 km au nord-ouest de la capitale, deux partisans du prêtre-président ont été tués jeudi par des militaires locaux et une trentaine de maisons ont également été incendiées.

**BOUCHERIE** **CHARCUTERIE**

### JOYEUSES FÊTES

Toute l'équipe de La Boucherie W.E.  
Bégin est heureuse de s'unir pour vous offrir ses meilleurs vœux!

Nous préparons, tous les jours, les charcuteries maison et avons réduit le prix des 7 variétés de SAUCISSONS!

Servez à vos invités, l'un de nos bons JAMBONS W.E. BÉGIN ou une DINDE FRAÎCHE sélectionnée...

Trois magasins pour vous servir :

500, rue Saint-Jean 524-5271  
520, de la Salle et 535, de la Reine 529-1331  
3261, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 651-5922

## VERRES DE CONTACT

# CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD

Gaëtan Richard, md  
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy  
QUÉBEC  
Face Hôpital St-Sacrement

683-4450

Ann.

### MESSAGE PUBLICITAIRE TEL QU'ENTENDU À LA RADIO

Pas de TPS et de TVQ sur les livres  
À la **Librairie Place Laurier**  
Dans le grand mail de Place Laurier  
Tous les lundis, mardis et mercredis  
Venez nous visiter pour vous procurer les meilleurs titres  
De la santé, la sexualité, la cuisine, l'économie  
Tous les sujets y sont sans oublier l'horoscope  
Les romans, les dictionnaires  
C'est une question de choix, c'est une question de fond  
L'unique librairie c'est la **Librairie Place Laurier** dans le grand mail  
C'est le plus grand choix à juste titre  
Et tous les lundis, mardis, mercredis  
Pas de TPS et de TVQ sur les livres

# NGEL

## Grande liquidation d'entrepôt!

- \* Ordinateurs neufs et d'occasion
- \* Imprimantes au laser
- \* Imprimantes matricielles
- \* Cartes et puces de mémoire
- \* Logiciels
- \* Disques rigides
- \* Moniteurs (mono, VGA couleur)
- \* Alimenteurs automatiques pour imprimantes matricielles
- \* Plusieurs types de cartes
- \* Unités d'archivage
- \* Et plus encore...

QUANTITÉS LIMITÉES

**SPECIAL!**  
Micro ordinateur NCR  
MICRO CHANEL  
486 - 33 MHz  
4 Mo RAM  
Lecteur 1.44 Mo  
Écran VGA couleur  
Disque rigide 105 Mo SCSI  
Valeur au détail 16 995 \$  
Prix vendu → 4 995 \$

2 jours seulement  
Mercredi 18 décembre  
Jeudi 19 décembre

OE CANON  
2025 Lavoisier Ste-Foy Québec  
SUITE 145  
G1N 4L6  
418-687-5630

# NOËL

les cadeaux les plus appréciés se trouvent toujours dans la boîte simons!

un cadeau exclusif de la contemporaine...

## LA BLOUSE PURE SOIE ENCOLURE V 59.95

vraiment superbe dans la boîte cadeau simons! notre blouse en pure soie de poids supérieur, encolure V surpliquée, bas arrondi, blanc, noir, émeraude, rouge, fuchsia, aqua, bleu pervenche. 4 à 14. rég. 85.00

contemporaine

la maison

# simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERS

## Santé: un impôt spécial

**L**e gouvernement du Québec jongle actuellement avec diverses hypothèses pour augmenter les revenus servant à alimenter les services de santé.

La contribution déclinante du fédéral au financement du système de santé et le souci du Québec de maintenir son déficit dans des limites raisonnables permettent de moins en moins d'accroître les budgets de santé malgré des coûts en hausse incessante. L'ampleur du manque à gagner atteint 145 millions \$ et pourrait être même beaucoup plus lourd.

Il y a quelques mois déjà que l'association des hôpitaux du Québec, par exemple, pressent que le ministère de la Santé et des Services sociaux n'accordera pas le minimum requis pour équilibrer les budgets des hôpitaux.

L'heure de vérité approche. Les Québécois se feront présenter cette semaine les choix auxquels réfléchit le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté : augmenter les impôts pour soutenir le régime actuel de santé, retrancher des services assurés, facturer certains services non-médicaux dans les hôpitaux (les repas, la gestion de dossiers).

Un document de réflexion du ministère, encore inédit mais dont notre collègue Louise Lemieux fait état dans nos pages aujourd'hui, résume ces diverses avenues. Les divers scénarios ne sont pas tous chiffrés.

Mais certaines idées se dégagent avec plus de force que d'autres ou semblent tout bonnement plus faciles à réaliser. Au nombre de celles qui seront vite écartées, il y a la facturation des visites médicales et l'imposition d'un quelconque ticket. Cela impliquerait de longues négociations avec le gouvernement fédéral dont la loi C-3 interdit toute facturation aux usagers pour les services de base.

L'une des mesures qui apparaît la plus susceptible d'apparaître dans le prochain budget du Québec, est la création d'un fonds général de la santé, distinct du fonds consolidé qui recueille le produit des impôts.

La santé demeure, en effet, un des rares secteurs de l'activité de l'État pour lequel les citoyens admettent qu'il n'y a pas de prix. Pourquoi ne pas créer alors un fonds spécial de la santé pour recueillir un impôt santé bien identifié et éviter la mauvaise humeur d'une hausse générale des impôts ? Le Québec reviendrait ainsi au système qui existait il y a 15 ans.

Devra-t-on aussi, pour équilibrer le budget de l'État, déssaturer les soins dentaires curatifs et les examens optométriques ? Retirer encore la gratuité des médicaments aux personnes âgées de plus de 65 ans, en accordant un crédit d'impôt pour les moins fortunés ? Des mesures qu'envisage aussi le document du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Jusqu'ici toutefois, le ministère garde le silence sur la création de comités d'évaluation des interventions médicales, comme le suggérait l'Association des hôpitaux. On laisse au médecin et à son client la responsabilité d'évaluer la pertinence de chaque acte médical.

Le document s'attarde encore à diverses mesures de contrôle des dépenses, telle la rémunération des médecins avec un budget fermé pour la Régie de l'assurance-maladie.

Bref, on fait un vaste tour d'horizon qui annonce des débats animés, et des choix difficiles, dans les prochains mois.

MARIE CAQUETTE



## De la buée dans les lunettes roses

**J**acques Parizeau était ravi, dimanche matin, d'entendre l'ancien ministre Rodrigue Tremblay river leur clou aux économistes canadiens-anglais qui prédisent l'apocalypse à un Québec souverain. Il devrait cependant en tirer lui-même une leçon.

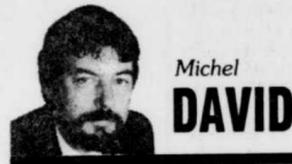
« Il n'y a aucun économiste au monde qui peut prédire cinq ans à l'avance ce que sera la conjoncture; c'est comme prédire la température, c'est trop aléatoire », a expliqué M. Tremblay durant le panel sur les impacts de la souveraineté que le PQ avait organisé dans le cadre de son Conseil national.

Dans ces conditions, « on est obligé d'échafauder des hypothèses qui font que les conclusions sont subjectives ». Avec le résultat que « dans un pamphlet politique, on peut aboutir aux conclusions que les auteurs veulent bien faire ressortir ».

Ces remarques me paraissent très justes, mais elles soulèvent une question: si les prophètes de malheur parlent à travers leur chapeau, pourquoi ceux qui voient l'avenir en rose auraient-ils davantage raison ?

Je veux bien que M. Parizeau dénonce les marchands de peur, mais comment diable peut-il affirmer avec une égale assurance qu'il n'y a aucun risque économique. Parbleu, « dans la mesure où les politiques économiques seront proprement agencées, il n'y a aucune raison pour qu'il y ait un coût à la transition », dit-il. Je trouve ça un peu court comme explication.

Un de ceux qu'il a pris à partie, le professeur John MacCallum, de l'université McGill, a dit avoir le plus grand respect pour l'économiste qu'est M. Parizeau, mais beaucoup moins pour le politicien. Le problème est qu'on ne sait pas quel chapeau il coiffe quand il parle des coûts de la souveraineté.

Michel  
DAVID

On peut comprendre que le politicien cherche à rassurer la population sans s'embarrasser des nuances, mais compte tenu des remarques de M. Tremblay, c'est la crédibilité de l'économiste qui risque d'en pâtir.

M. Tremblay a encore raison quand il trouve illogique de renoncer pour des raisons transitoires à faire des changements que l'on présume bénéfiques à long terme. Il me semble que le débat devrait se faire davantage sur les effets à long terme que sur le coût plus ou moins élevé à court terme, puisque, de toute façon, on ne peut pas l'évaluer avec l'ombre d'une certitude.

M. Tremblay se dit aujourd'hui convaincu que la souveraineté comporte plus d'avantages que d'inconvénients. Tout le monde a le droit de changer d'idée, mais il fut un temps où il défendait des positions très semblables à celles qu'il dénonce aujourd'hui.

C'est ainsi qu'en novembre 1979, il avait signé, conjointement avec cinq députés unionistes, dont l'apôtre du *free choice* William Shaw, une déclaration dénonçant la souveraineté-association, « afin d'empêcher la balkanisation politique du Canada et d'éviter les perturbations politiques, économiques et sociales qu'un tel démembrement ne manquerait pas de provoquer ».

« Nous croyons, écrivait M. Tremblay et ses amis, que notre statut de Québécois et de nord-américains francophones et notre situation d'économie industrialisée cadrent mal avec la formule démodée (sic) de l'in-

dépendance politique intégrale, accompagnée ou non de traités ou d'ententes instables (resic) de coopération économique ».

Il faut dire qu'à l'époque, il venait d'être mis à la porte du gouvernement Lévesque, parce que son égo avait atteint la hauteur de la tour Eiffel et le rendait insupportable à tous ses collègues.

Qu'il ait agi ou non sous le coup de la frustration, M. Tremblay s'était rangé dans le camp du non en 1980. Il avait aussi élaboré « la 3ème option référendaire », celle d'une « véritable confédération canadienne » rappelant à maints égards le rapport Allaire. M. Tremblay a beaucoup cheminé depuis dix ans.

Quoi qu'il en soit, le Conseil national de la fin de semaine se serait déroulé à l'entière satisfaction de M. Parizeau s'il n'avait encore une fois été victime de ce qu'il dit être une mauvaise interprétation de la part des médias, de deux médias en fait: *La Presse* et le *Toronto Star*.

Imaginez la colère de *Monsieur*. Les deux journaux lui faisaient dire en première page qu'il comptait sur l'armée canadienne pour maintenir la paix au Québec durant la période de transition. Pour quelqu'un qui assure que tout va se passer en douceur, ça fait un peu bizarre.

Ce n'est sans doute pas ce qu'il voulait dire. Il s'agissait au contraire d'opposer aux militaristes à gogo les déclarations admirablement responsables du chef d'Etat-major de la Défense, le général John de Chastelain.

Sauf que ses propos pouvaient prêter à interprétation. Il n'a pas fini d'en entendre parler et c'est bien ce qui l'enrage. J'entends déjà le premier ministre Bourassa: « J'ai du mal à suivre la dialectique du chef de l'Opposition. D'abord, il veut garder le dollar canadien, ensuite le passeport canadien, là il veut nous envoyer l'armée... »

## Bloc-notes

## Chrétien attend

**J**ean Chrétien se reconnaît comme défaut de répondre aux questions qu'on lui pose. Ou du moins, il aimerait qu'on ne lui reconnaisse que ce seul défaut. Si personne ne l'interrogeait sur le rôle de l'armée canadienne en cas de crise politique, il n'aurait pas à répondre, ni à commettre des entourloupettes pour se dépatrer de ses réponses.

Les solutions du chef libéral fédéral aux problèmes constitutionnels, par contre, donnent l'heure juste. Lui qui déteste les grands discours élégants et leur préfère les improvisations coups-de-poing, il réfère constamment à son discours du 24 septembre dernier, aux Communes.

Que révèle ce message qui illustre le fond de la pensée de M. Chrétien ? Qu'il veut garder un pouvoir central fort, « a strong national government ». La générosité de ses intentions politiques se heurte aux récifs d'une croyance profonde au statu quo.

Des concessions, il est prêt à en faire. Mais sur des questions secondaires comme la couleur des drapeaux sur les boîtes de scrutin. Sur le fond, M. Chrétien remet sur le tapis le credo politique de son maître à penser, Pierre Trudeau, pour qui il n'y a de bon nationalisme qu'un nationalisme canadien.

Le programme de son parti tend des perches à tout le monde. Société distincte pour le Québec, réforme du Sénat pour l'Ouest, affermissement de l'union économique pour l'Ontario, reconnaissance des droits des autochtones, référendum national pour les désabusés de la joute politique et les tenants de la démocratie directe, et ainsi de suite.

Mais sur le partage des pouvoirs, c'est le vide. M. Chrétien se juge dans la même mouvance que Robert Bourassa. N'a-t-il pas lu le rapport Allaire, n'écoute-t-il pas les jeunes libéraux, n'entend-il pas les propos de Gil Rémillard ?

Les Canadiens et les Québécois doivent tenter de décoder ce qu'il a en tête quand il évoque une approche fonctionnelle, dans la foulée des intellectuels fédéralistes des années 1950 et 1960.

Tout se passe comme s'il se réjouissait de voir son adversaire Brian Mulroney en plein enfer constitutionnel, et qu'il attendait sagement dans les galeries que les Canadiens sifflent la fin (ou le début) de la récréation. Qu'il se méfie: son prédécesseur John Turner pratiquait sciemment un attentisme qui l'a mené directement à la défaite.

RAYMOND GIROUX

## Réplique

## Vous nous accusez à tort (P. Mainguy)

par Pierre MAINGUY

(Lettre à Raymond Giroux)

**J'**ai pris connaissance vendredi dernier de votre éditorial commentant le dépôt des prévisions budgétaires 1992 de notre administration. Sans reprendre tous les points de votre analyse, je veux cependant corriger certaines affirmations que vous y faites.

La partie de votre commentaire sur le service de la dette porte un jugement injuste sur notre administration. En effet, vous nous accusez d'être responsables de la part croissante du service de la dette dans le budget. Vous vanterez même notre prédécesseur M. Pelletier « d'avoir poussé ce poste budgétaire à la baisse ». Rétablissons les faits, car la situation est à l'envers de ce que vous décrivez.

D'abord, lorsque nous

avons présenté notre dernier budget d'immobilisations, il y a un mois, nous avons clairement indiqué que pour la troisième année consécutive nous avions fait tous les efforts pour limiter nos investissements à une somme inférieure à 50 millions \$.

En fait, depuis trois ans, notre budget d'immobilisations a été en moyenne de 47,7 millions de dollars. Nous suivions ainsi la suggestion du trésorier de la ville de nous attaquer dès notre premier budget à la diminution des dépenses d'immobilisations pour maintenir un taux d'endettement acceptable.

Contrairement à ce que nous faisons aujourd'hui, l'ex-maire Jean Pelletier a voté lors de ses deux derniers exercices budgétaires, des dépenses d'immobilisations de 64,9 et de 62,8 millions \$. Et je vous dirais que nous avons hérité en 1991 et 1992 des conséquences des largesses de

1988 et 1989 de nos prédécesseurs.

En effet, lorsque l'on crée une dépense d'immobilisations, c'est avec un certain délai qu'elle se réalise; et une fois la dépense faite, c'est un an plus tard qu'on la retrouve au service de la dette.

Nous avons hérité aussi de l'effet de la décision de l'ancienne administration de capitaliser les intérêts sur les 17 millions \$ d'acquisition de propriétés dans le cadre du projet de la « grande place ».

C'est donc dire que depuis quelques années, les intérêts sur ces emprunts étaient accumulés comme dette additionnelle plutôt que d'être remboursés annuellement. En fait pour l'ancienne administration, ces dépenses n'apparaissent jamais au service de la dette, pourtant elles étaient là, latentes.

En 1991, nous avons décidé de prendre le taureau par les cornes et de cesser cette

pratique, avec la conséquence qu'au budget 1992 notre service de la dette augmente de 1,7 milliard \$ uniquement à cet égard.

Je vous dirais en plus qu'en faisant des efforts imenses pour comprimer l'ensemble des dépenses de la ville de façon à n'augmenter les taxes que de 3,5 % en moyenne, nous nous trouvons à gonfler la portion du budget consacrée au service de la dette, lequel est incompréhensible à court terme.

Vous parlez enfin d'un « mince 250 000 \$ » pour la promotion du plan de relance de Saint-Roch. Il faut se souvenir qu'il y a un mois, nous avons décrété des investissements de plus de 5 millions \$ pour ce projet qui s'ajoutent aux crédits de 3,5 millions \$ que nous avions déjà en réserve.

M. Mainguy est membre du Conseil exécutif et président du comité du budget de la ville de Québec.

# LES IDÉES DU JOUR

Jean Chrétien au Soleil

## L'armée canadienne n'a pas à faire de politique

Selon Jean Chrétien, si le Québec choisissait la souveraineté, ce n'est pas pour défendre le fédéralisme que l'armée canadienne pourrait intervenir mais pour rétablir l'ordre advenant que le mécontentement des anglophones ou des autochtones dégénère en violence.

LE SOLEIL

Tant au cours d'une entrevue au SOLEIL à l'occasion d'une visite qu'il a effectuée dans les locaux de la Tribune de la presse parlementaire, à l'Assemblée nationale, M. Chrétien a dû expliquer hier ses déclarations de la veille sur une possible intervention de l'armée au Québec.

Même s'il qualifie le sujet de « perte de temps absolue », le chef du Parti libéral du Canada a réitéré au SOLEIL que, « s'il y a de la violence, l'armée va venir et s'il n'y en a pas, elle ne viendra pas. L'armée ne fera pas de politique. C'est tout ce que j'ai dit : elle n'a pas d'affaires à faire de la politique. C'est nous qui allons prendre les décisions politiques. »

Mais qui pourrait provoquer de la violence ?, lui avaient demandé les reporters, plus tôt. Ce sont des « gens qui ne seront pas contents, des citoyens du Québec ou des citoyens d'en dehors du Québec, je ne sais pas », dit-il en soulignant que, lors de divorces, on se lance des assiettes plus souvent qu'on ne s'échange des fleurs.

Mais d'où viendrait la violence ?, a-t-on insisté. « Il y a des gens déjà qui en parlent dans les journaux. Vous pouvez lire. Il y a des anglophones, des autochtones, des Indiens qui prétendent eux autres que le Canada a été bâti suivant certaines conditions. Le Nouveau-Québec est entré au Québec après que le Canada eût existé. »

Mais M. Chrétien se décrit comme un optimiste. « Je pense qu'on va rester au Canada », dit-il.

**Société distincte**  
M. Chrétien croit que les trois partis politiques fédéraux pourront conclure les travaux de la commission Beaudoin-Dobbie avec une position unanime sur la manière d'améliorer les propositions constitutionnelles du gouvernement Mulroney.

Le chef libéral accorde d'ailleurs maintenant un appui sans équivoque à la proposition sur la reconnaissance du caractère distinct du Québec.

Disparue les réserves exprimées encore au début de novem-

bre, quand M. Chrétien disait que son parti devrait « s'assurer que le libellé proposé par le gouvernement est bel et bien acceptable » et n'affecterait pas trop la charte des droits.

« Il y a des avocats qui vont dire que ce n'est pas très bon, explique le chef libéral au SOLEIL. Moi, intellectuellement, tel quel, je peux vivre avec ça parce qu'au moins, ça a le courage d'une définition. » La proposition stipule en effet que la société distincte « comprend notamment une majorité d'expression française, une culture unique en son genre, une tradition en droit civil ».

Or, selon M. Chrétien, « le code civil, on ne peut pas se chicaner là-dessus ; la langue française on ne peut pas se chicaner là-dessus. Il y aura des arguments sur : qu'est-ce que la culture ? Est-ce que le baseball ça fait partie de la culture ? Le hockey ? C'est un mot qui est très vaste mais, à un moment donné, il ne faut pas aller trop loin dans les virgules. Cet effort-là me satisfait. »

Opposé à l'augmentation des pouvoirs fédéraux pour gérer l'union économique, M. Chrétien est moins précis sur la question du partage des pouvoirs, où il se contente de répéter qu'il faudra juger en fonction de la qualité des services aux citoyens. Il dit par ailleurs appuyer la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

En général, M. Chrétien affirme être content de l'évolution de son parti en matière de constitution. Il reste « un petit problème », admet-il, sur la question de la représentation égale des provinces dans un futur Sénat élu. « Ça fait partie vraiment de la négociation des gens de l'Ouest ; moi, j'ai tou-



L'armée canadienne interviendra surtout contre les anglophones et les autochtones en cas d'accession du Québec à la souveraineté, soutient Jean Chrétien.

jours dit que ça ne serait probablement pas égal ».

Quant à la garantie constitutionnelle relative à la présence de trois juges du Québec à la cour suprême, il explique que la pratique rend à toutes fins utiles la chose acquise mais il prévient que ce sera difficile de la consigner dans la loi fondamentale parce qu'il faudrait l'assentiment unanime des provinces.

**Un veto référendaire**  
Le même problème se pose pour la récupération du droit de veto du Québec. Mais M. Chrétien soutient qu'en fait, le Québec re-

trouvera le pouvoir de bloquer tout changement à la constitution grâce à sa proposition de référendum pan-canadien.

Malgré les réticences du Québec, le chef libéral fédéral demande toujours qu'après en être venu à une entente avec les provinces, le gouvernement Mulroney soumette les changements constitutionnels à un référendum.

Lors de ce référendum, il faudrait que les changements proposés obtiennent une majorité d'appuis dans les quatre régions du pays, soit dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, en Onta-

rio et dans l'Ouest. « On donne le veto à la population. C'est probablement la façon la plus facile de rétablir le veto que j'ai toujours préconisé », dit M. Chrétien.

Selon lui, un tel référendum serait « une occasion pour les autres provinces de dire oui au Québec et au Québec de dire oui au Canada la même journée. Ça serait une belle façon d'entrer dans le 21ème siècle. » Et, à l'avenir, on ne pourrait plus envisager de changer la constitution sans consulter le peuple.

Quant à l'Assemblée nationale, si elle tient à contrôler l'organisation du référendum sur le territoire du Québec, M. Chrétien ne s'en formalise pas, dans la mesure où la question posée serait la même à travers le pays.

Et il suggère : « Etes-vous d'accord avec la nouvelle constitution du Canada, oui ou non ? Ce qui veut dire, en somme, pour les gens du Québec, êtes-vous d'accord de rester au Canada, oui ou non ? »

**Les exemples étrangers**  
Et s'il n'y a pas d'entente ?, lui demande-t-on. « On verra », répond-il.

Dans son esprit, toutefois, le scénario de la souveraineté demeure parsemé d'embûches insurmontables. S'il appuie par exemple la décision du gouvernement Mulroney, qui a rapidement reconnu la souveraineté ukrainienne, M. Chrétien trouve plusieurs différences entre ce cas et celui du Québec.

Il insiste en particulier sur le fait qu'au référendum tenu au début du mois, même les Russes qui vivent en Ukraine ont voté pour l'indépendance. Ici, « si les anglophones votaient à 90 % pour l'indépendance, ça simplifierait beaucoup, les Italiens aussi », dit-il en soulignant que la charte des Nations unies prévoit qu'avant d'accorder sa souveraineté à un nouvel Etat, il faut notamment considérer le traitement des

minorités.  
Et il y a l'exemple européen. « Dans 50 ans, dit-il, les Français seront devenus comme nous, les Québécois : ils seront Français et Européens. » Mais s'il invoque l'intégration croissante des pays membres de la Communauté économique européenne, M. Chrétien est tout à fait contre un resserrement identique des liens entre le Canada et les États-Unis, en Amérique du Nord.  
Pas question d'une monnaie unique Canada-États-Unis, hypothèse que le chef péquiste Jacques Parizeau juge pourtant plausible à long terme.  
« On ne peut pas faire une union avec les États-Unis sans disparaître très rapidement. Les Français sont confortables en Europe parce qu'ils sont 50 millions, qu'il y a 50 millions d'Espagnols, 50 millions d'Italiens, 70 millions d'Allemands. Il y a une espèce d'équilibre régional naturel qu'on n'a pas ici. »  
Selon M. Chrétien, face au géant américain, le poids du Canada « vient de notre indépendance politique ».  
Selon lui, le même raisonnement ne peut toutefois pas s'appliquer au Québec face au reste du Canada parce que le Québec peut exercer son poids politique dans la fédération canadienne. « On a tout le pouvoir qu'on veut avoir à Ottawa, il s'agit de bien l'exercer ; le pouvoir politique du Québec est extraordinaire mais on ne veut pas le reconnaître. »  
Et M. Chrétien de noter que, « s'il y a une élection au Canada bientôt, il semble que je deviendrai premier ministre. Ça fera 25 ans consécutifs l'an prochain que c'est un Québécois qui est premier ministre ».  
L'Ouest en ressent d'ailleurs de la frustration, reconnaît-il, mais « ça veut dire qu'on a très bien joué notre pouvoir politique. On joue aux cartes et on joue mieux qu'eux autres, c'est évident. »

**RÉSULTATS**  
Photo-Québec  
**Banco** Tirage du 91-12-16

4	8	17	18	19
22	24	29	32	34
36	38	56	59	64
65	67	68	69	70

Prochain tirage: 91-12-17  
T.V.A. le réseau des tirages  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**GR**  
OUVERT DIMANCHE

**CHAQUE BOUCHEE EST UN FESTIN!**

Le goût français, la qualité sans compromis:

- Pâtisseries pur beurre: bûches de Noël (chocolat, café, Grand Marnier, etc.) — bûches glacées — charlotte — etc.
- Chocolats fins (Marguerites) • Pain de mie, viennoiseries françaises, baguettes au levain, etc.

Réservez au : 692-2488

**ROGER GESLIN**  
PÂTISSIER - CHOCOLATIER  
60, rue Garneau, Québec — 692-2488  
Depuis 1863 en France, aussi à Québec

**OFFREZ LE GRAND CADEAU**

Donnez vie au talent qui sommeille. Offrez la joie et l'harmonie à ceux que vous aimez. Cette année, au lieu de bonheur éphémère, donnez le Grand cadeau... celui de la musique ...

**CLAVIER ÉLECTRONIQUE YAMAHA PSR-3 \$169.95**

**PIANO ÉLECTRONIQUE CLP 360 RÉG: \$2499. \$1999.**

Prix du meilleur commerce 1991 Le choix des consommateurs

**LeGrand**  
M • U • S • I • Q • U • E

NOUVEAU! CHARNY • 832-1413  
NOUVEAU! PLACE LEBOURGNEUF • 626-8680  
PLACE LAURIER • 656-9392

# DIS-MOI CE QUE TU CHERCHES...

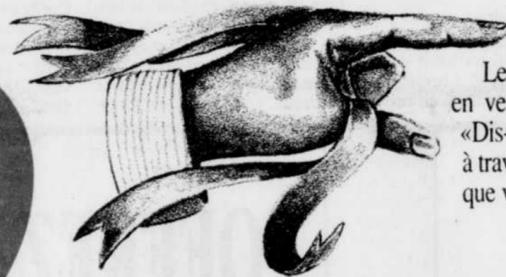
## Le magasinage de Noël: 1 temps 3 mouvements!



Confiez à l'ordinateur votre budget et la catégorie de cadeau recherché, l'âge et le sexe de la personne pour qui vous cherchez un cadeau. Et hop, il vous remet **gratuitement** une liste de suggestions, les prix et les boutiques où les trouver.

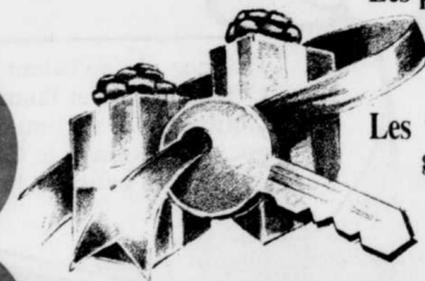
- Face au Salon Jade, 1er étage, Mail Nord,
- Près de la boutique Jean-Paul Fortin, 2e étage,
- Près du comptoir Faces, 3e étage.

### 1 Les ordinateurs à idées



Les samedis et dimanches, des préposées en veston rouge et portant des macarons «Dis-moi ce que tu cherches» vous guideront à travers Place Laurier pour trouver tout ce que vous cherchez.

### 2 Les guides



**Les porteurs.** Ils vous aideront à transporter vos colis jusqu'à votre voiture. Adressez-vous au stand d'information du 2e étage pour obtenir de l'aide.

**Les valets-stationnement.** Ils stationneront **gratuitement** votre voiture. Présentez-vous à l'entrée no 10 (Société des alcools). Disponible les jeudis soirs, vendredis soirs et fins de semaine.

### 3 Le service-voiture

Place Laurier,  
le magasinage simplifié!

Ouvert tous les soirs\*

\* Samedi et dimanche jusqu'à 17 h.

PLACE   
LAURIER  
PLACE AUX IDÉES